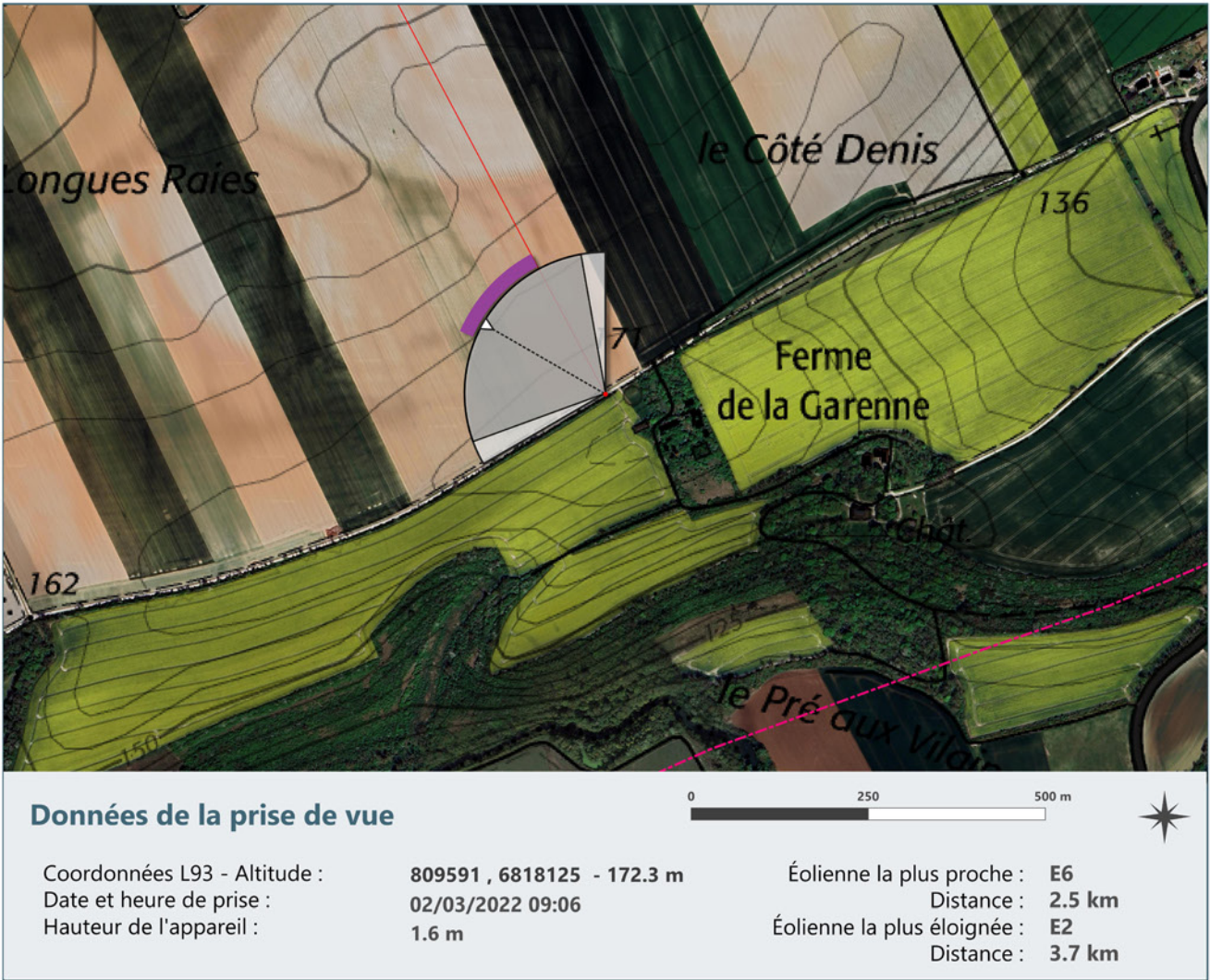
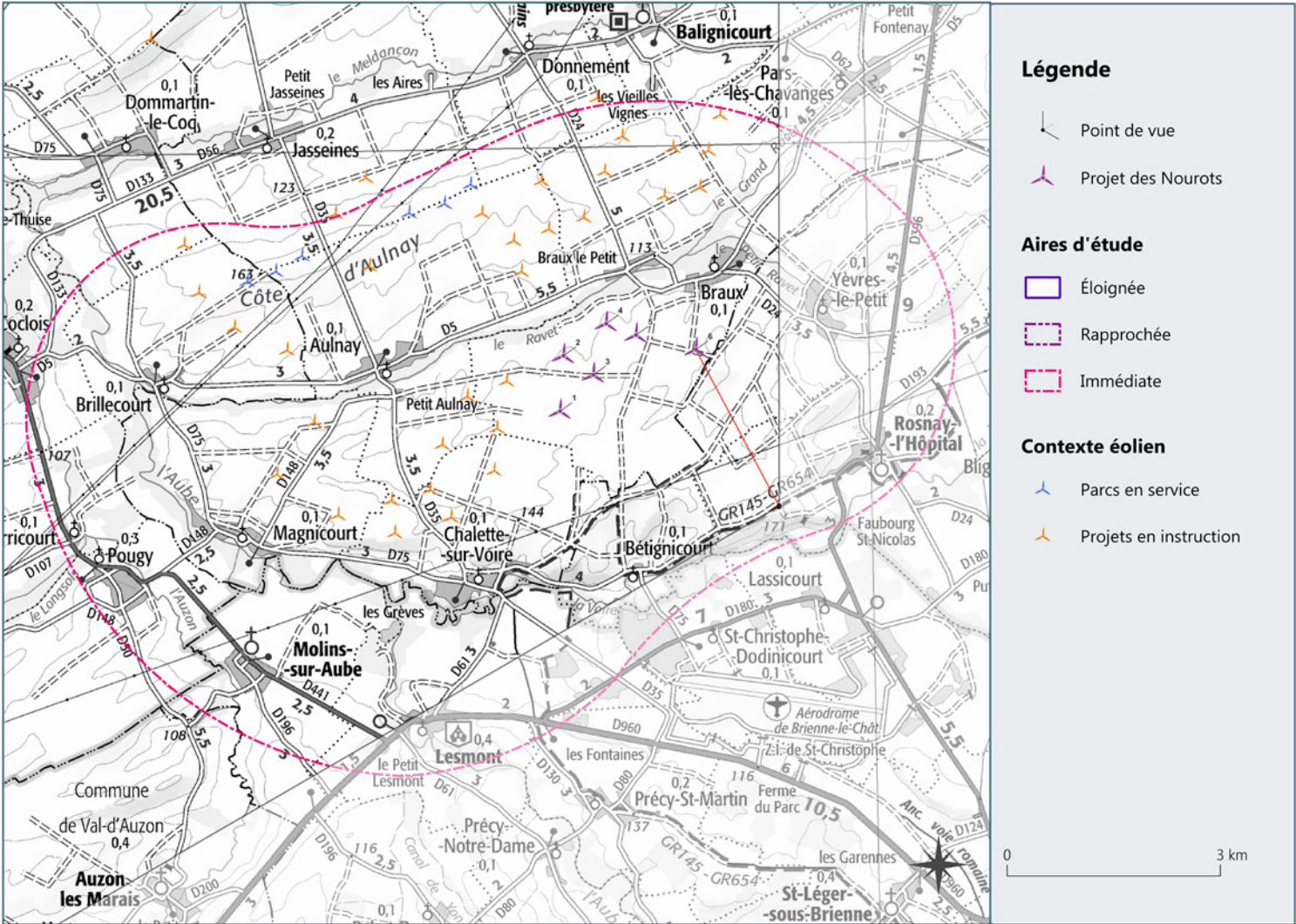


PARC ÉOLIEN DES NOUROTS

EXPERTISE PAYSAGÈRE

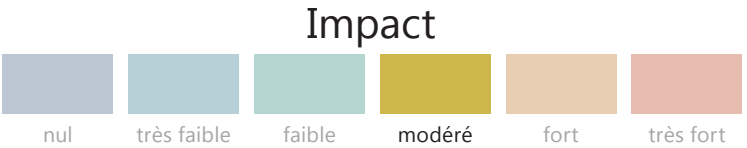
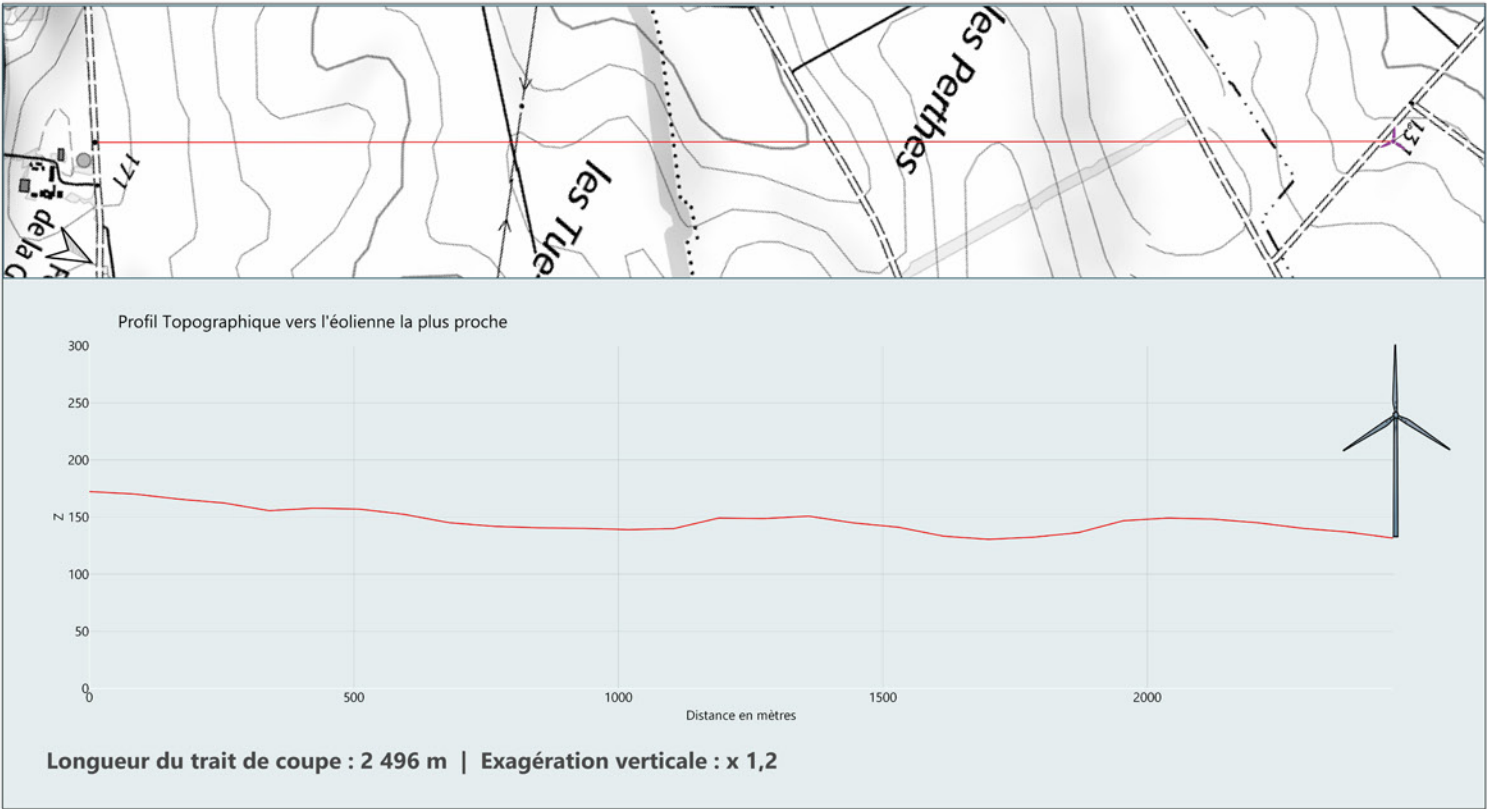
Vue n°17 - Rosnay-l'Hôpital - sur le GR145-654 dans le PNR de la Fôret d'Orient, depuis la ferme de la Garenne



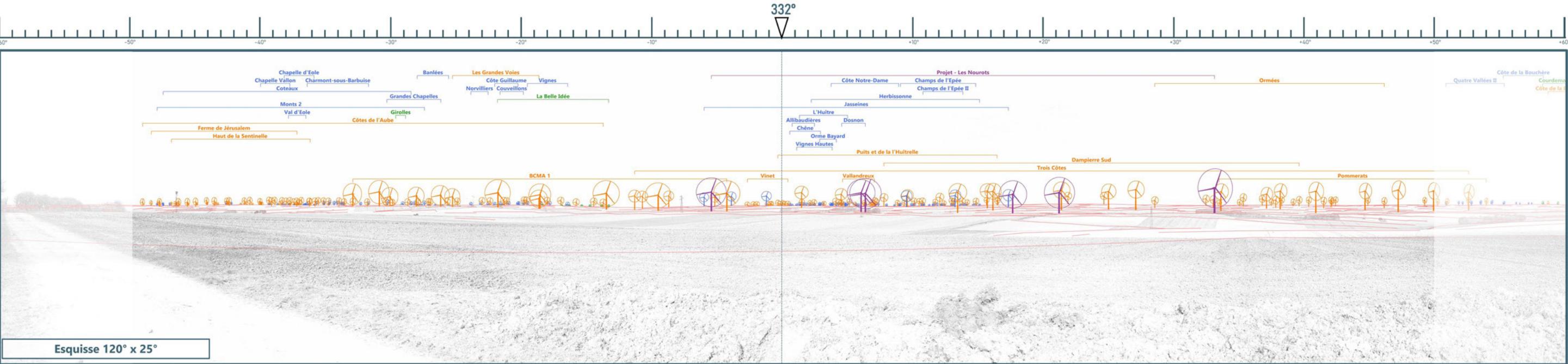
Commentaires paysagers

A l'est, dans l'aire d'étude immédiate, le GR 145-654 traverse le PNR des Forêts d'Orient sur un relief de côte. Le panorama s'ouvre sur les parcelles cultivées et ouvertes de la champagne humide en premier plan (et la Champagne Crayeuse en arrière-plan), ponctuées de quelques masses boisées éparses. Le motif éolien y est particulièrement présent, occupant l'ensemble du champ visuel.

Les six éoliennes du projet des Nourots sont visibles dans leur quasi-totalité et se superposent au motif éolien. Situées en avant-plan des parcs riverains, leur taille apparente se révèle légèrement plus importante. Le motif généré forme une ligne continue. Ainsi, l'impact est modéré.



Rosnay-l'Hôpital - sur le GR145-654 dans le PNR de la Forêt d'Orient, depuis la ferme de la Garenne - Vue n°17





E2 E3

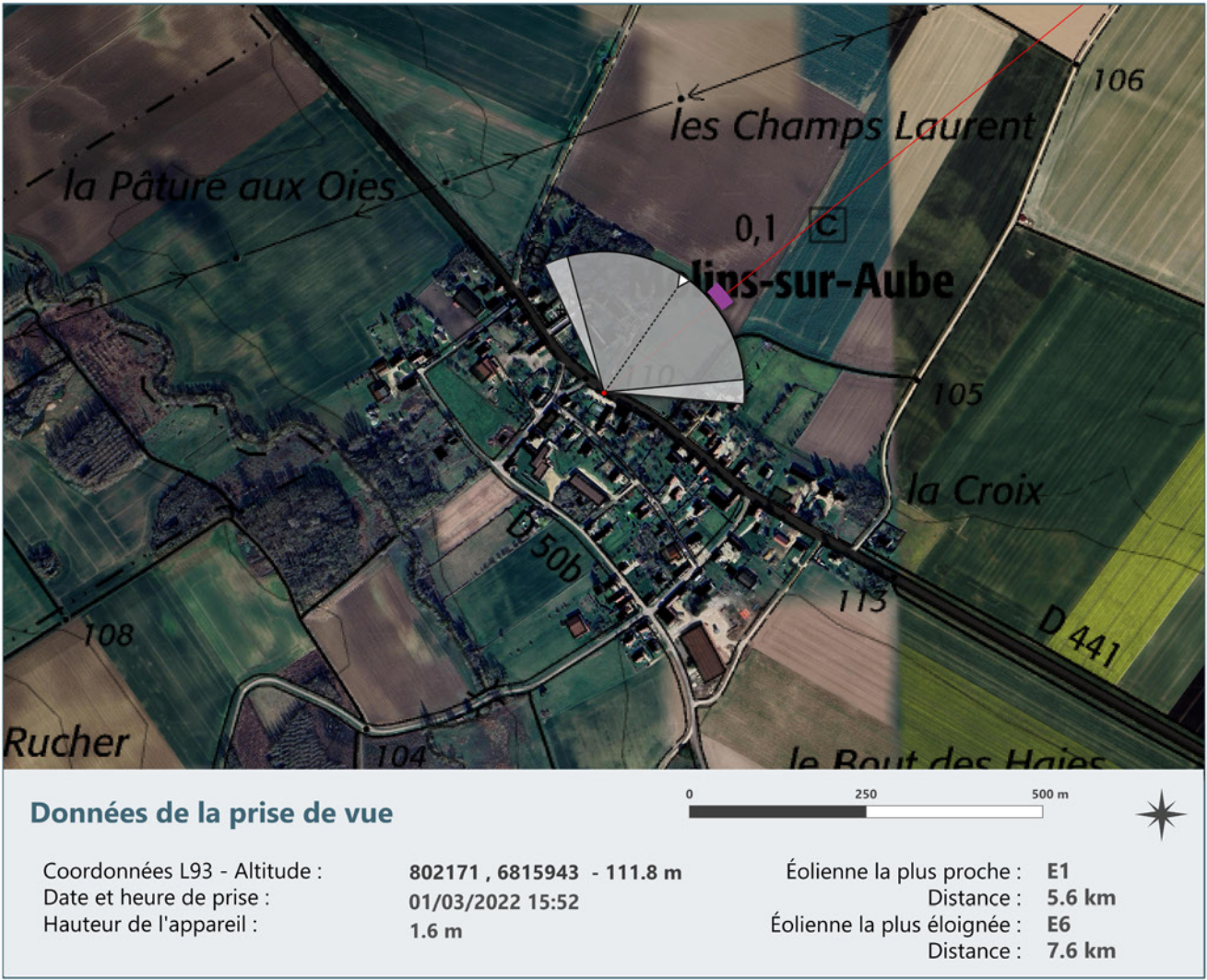
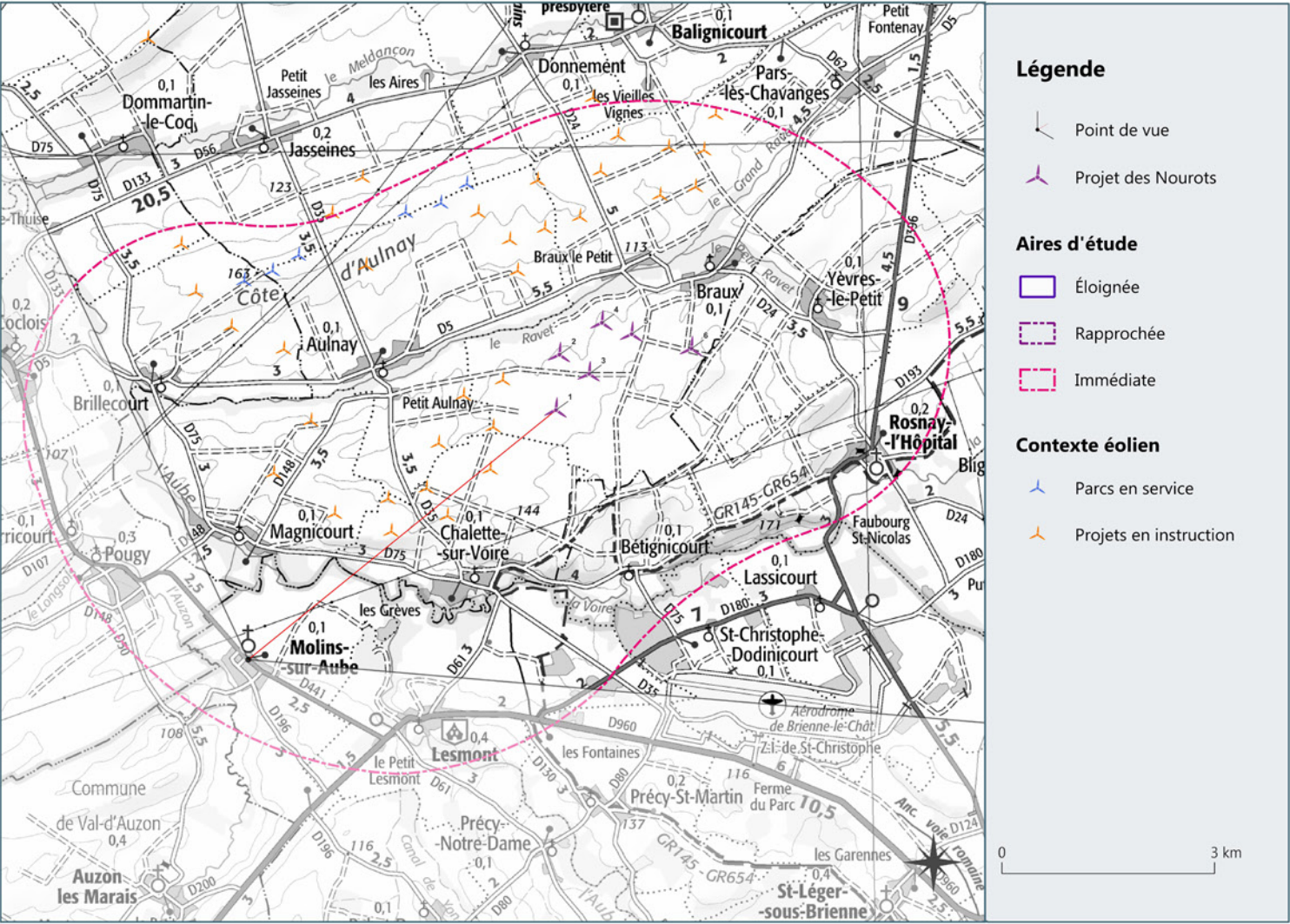
E4

E5

E6



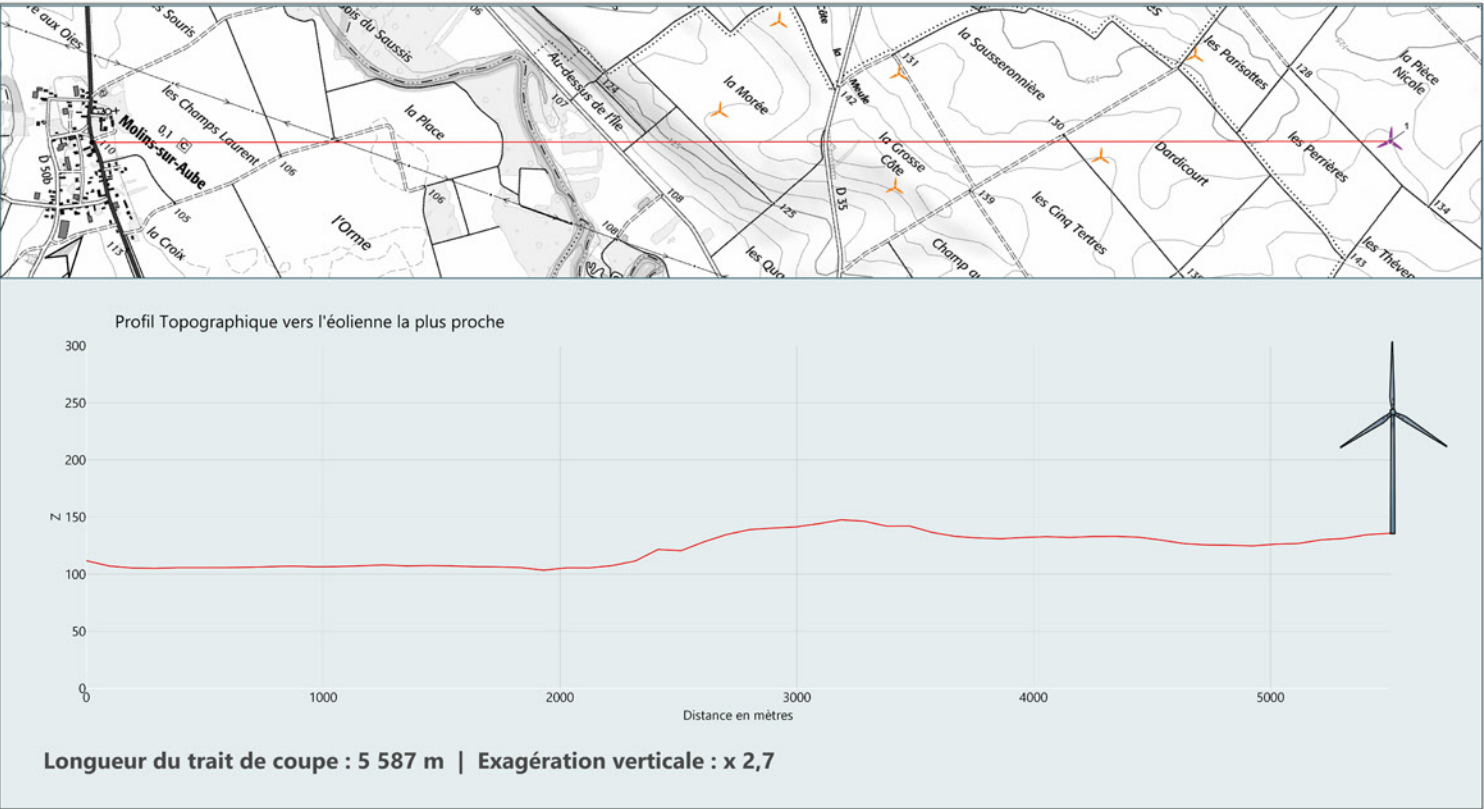
Vue n°18 - Molins-sur-Aube - depuis le bourg, fenêtre sur le paysage



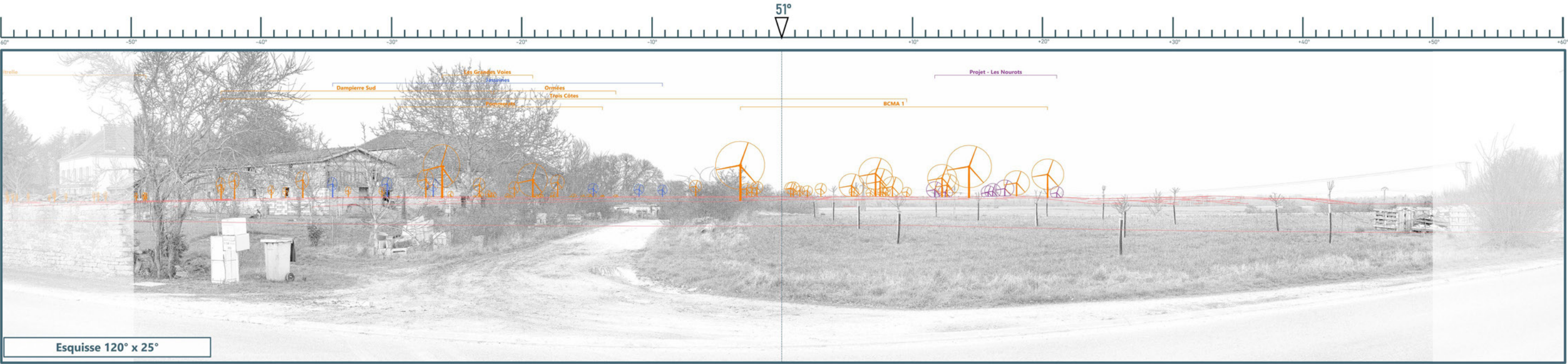
Commentaires paysagers

Un paysage semi-ouvert se découvre depuis la départementale D441, à l'ouest de l'aire d'étude immédiate, au milieu du bourg de Molins-sur-Aube. En effet, une vue cadrée est possible depuis le bourg entre deux habitations par un effet de fenêtre. Au premier plan, de jeunes arbres fruitiers ont été plantés. Sur le plan intermédiaire, des champs s'étalent jusqu'au bois de Saussis. Plus loin, les vallonements du paysage se dessinent au-dessus de la cime des arbres, dissimulant une partie du motif éolien.

Situé en hauteur, le parc éolien des Nourots est visible en partie à l'arrière des frondaisons et du parc BCMA. Cette ligne boisée fait office de masque et dissimule le mat des éoliennes. La taille apparentes des éoliennes est homogène et réduite par rapport au projet BCMA. On peut supposer qu'une fois que les arbres plantés au premier plan auront atteint un stade de maturité, les éoliennes seront davantage dissimulées depuis le bourg. L'impact est très faible.



Molins-sur-Aube - depuis le bourg, fenêtre sur le paysage - Vue n°18





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

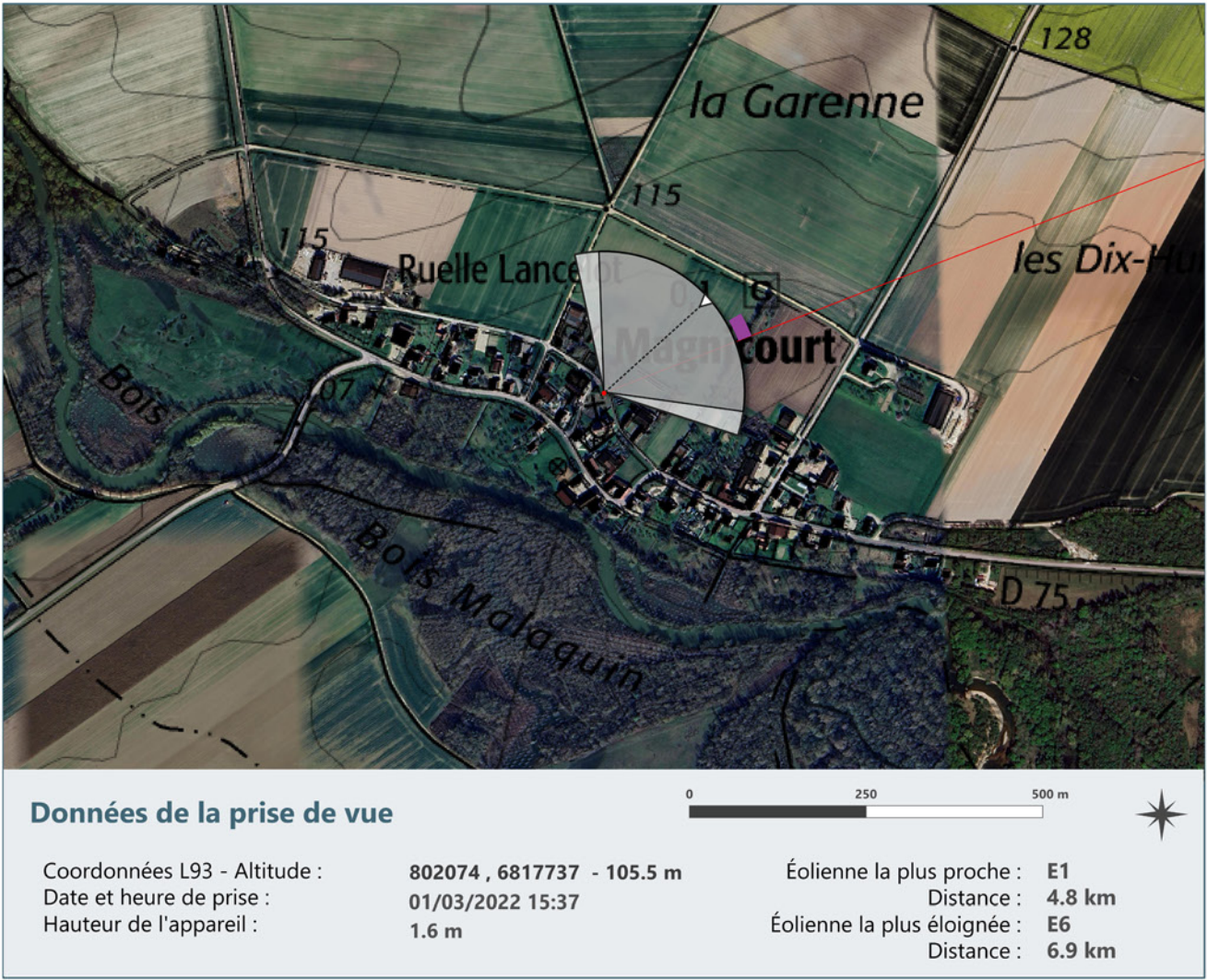
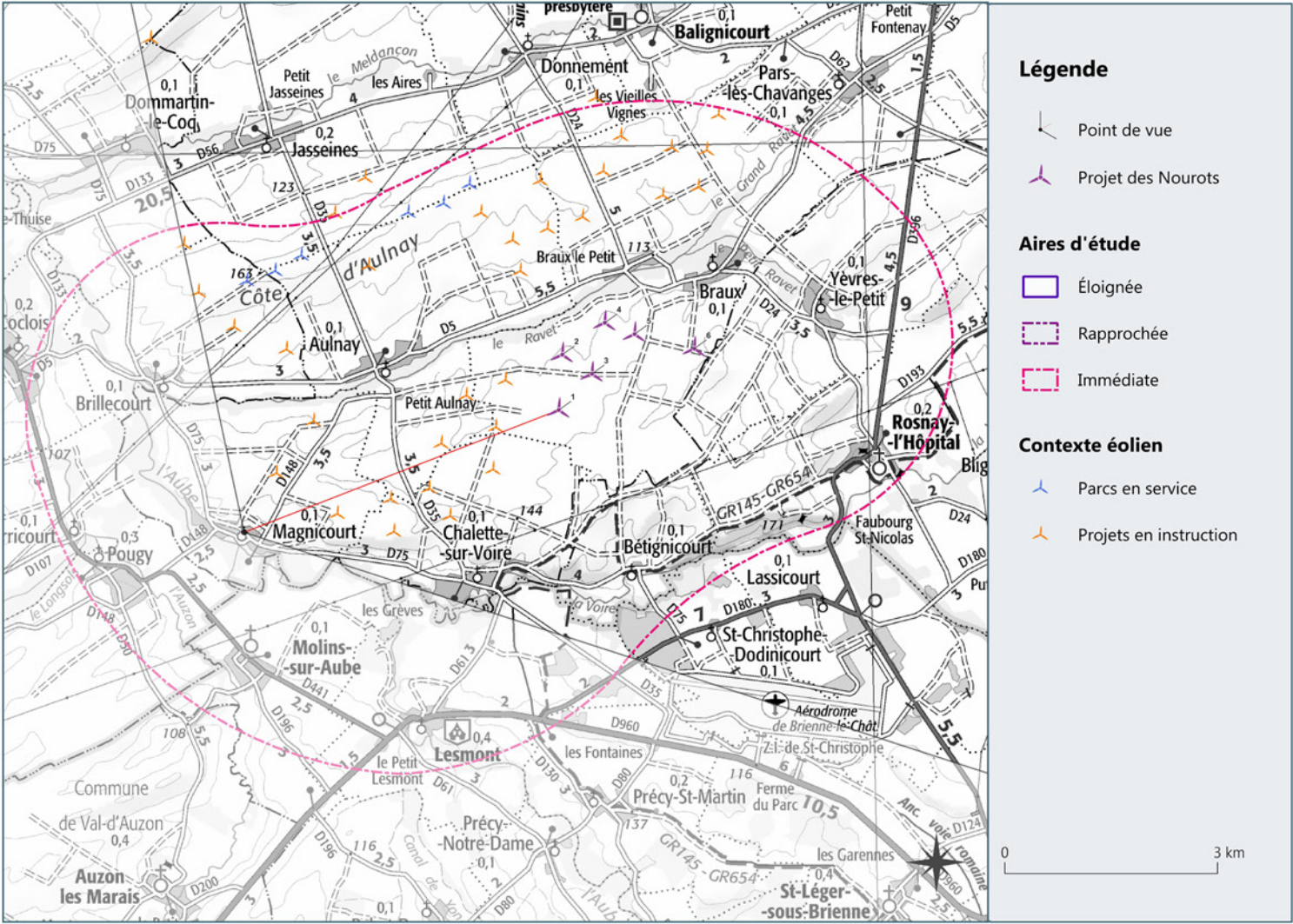


E2 E4

E5 E3 E1

E6

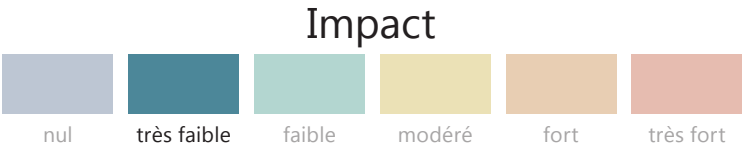
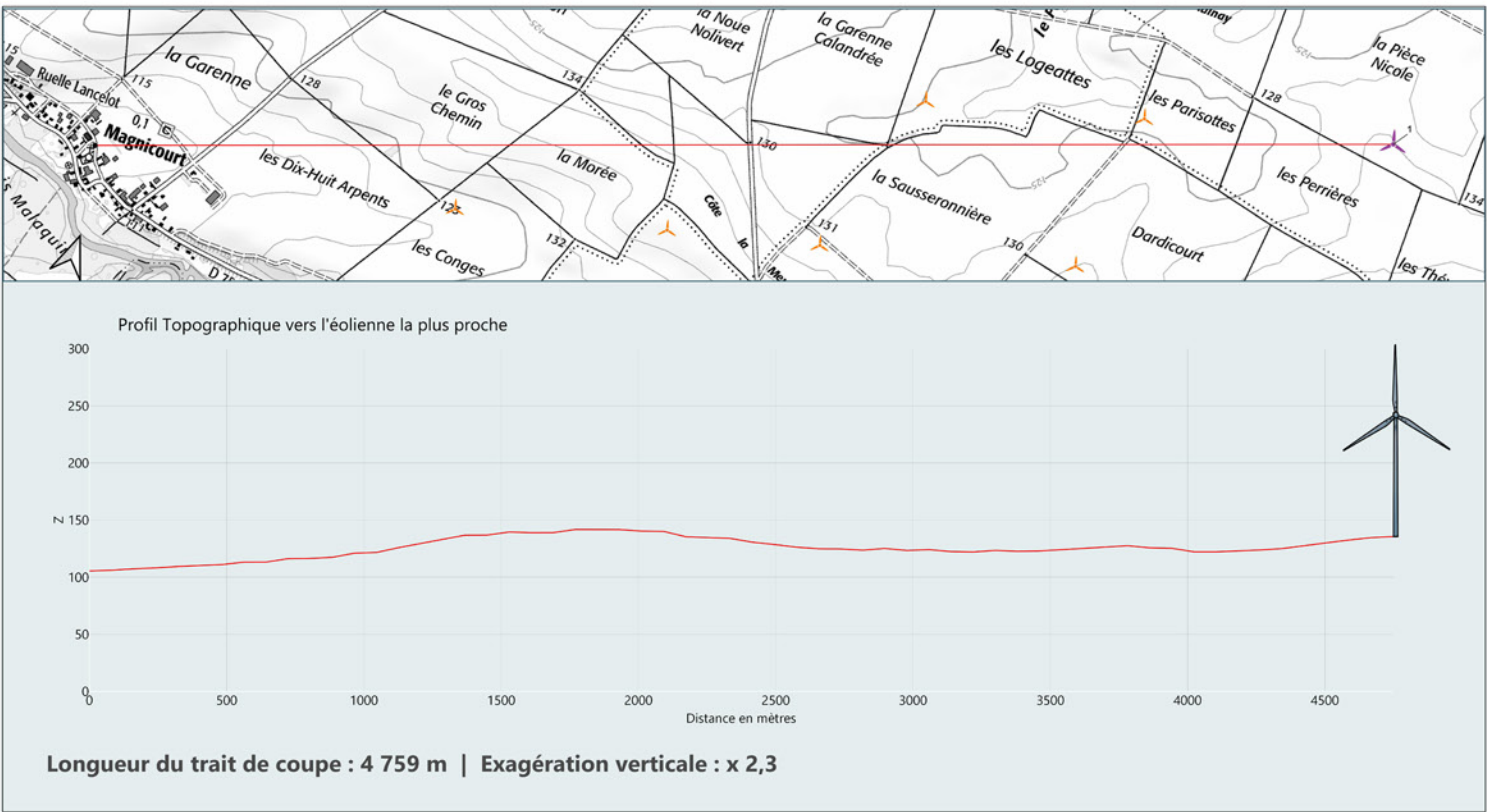
Vue n°19 - Magnicourt - abords de l'église



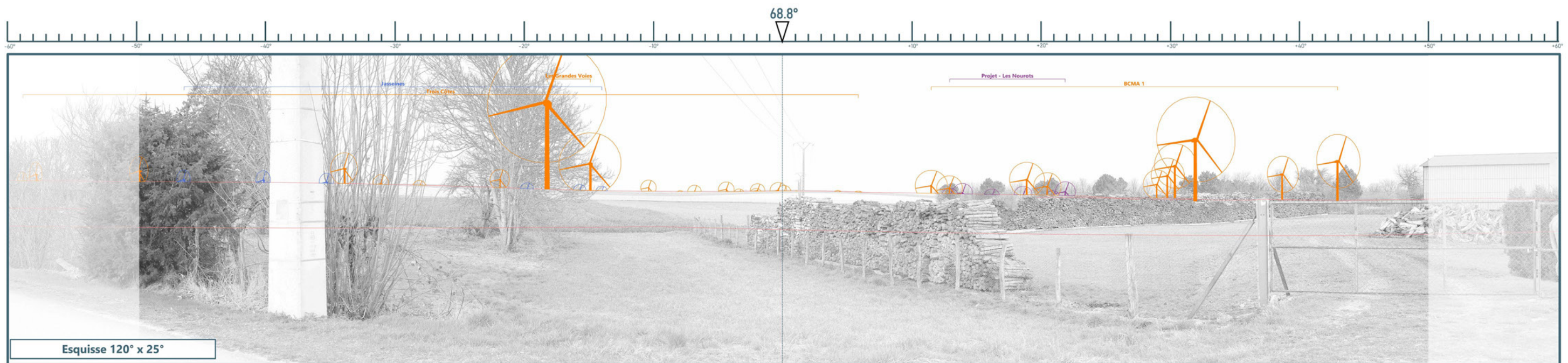
Commentaires paysagers

Le point de vue se situe à Magnicourt, un bourg dont l'implantation urbaine suit la courbe de l'Aube à l'ouest de l'aire d'étude immédiate. L'implantation du bâti permet des percées visuelles depuis le bourg sur le futur projet. Au premier plan, on distingue les abords de bâtis agricoles occupés où le bois accumulé forme un masque visuel dense. Au centre du point de vue, le paysage s'ouvre sur des vallonements doux, couverts de parcelles cultivées. A l'arrière-plan sur la droite, la vue est filtrée par la présence d'arbres aux abords du bâti.

Le futur projet des Nourots s'implante à l'arrière du filtre arboré. Les éoliennes sont dissimulées par la végétation. Seules les pales sont ponctuellement perceptibles à travers les arbres. Leur taille apparente est similaire au filtre arboré, ne le dépassant pas. Ainsi, l'impact du projet depuis ce point de vue est considéré comme très faible.



Magnicourt - abords de l'église - Vue n°19





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



E4

E2

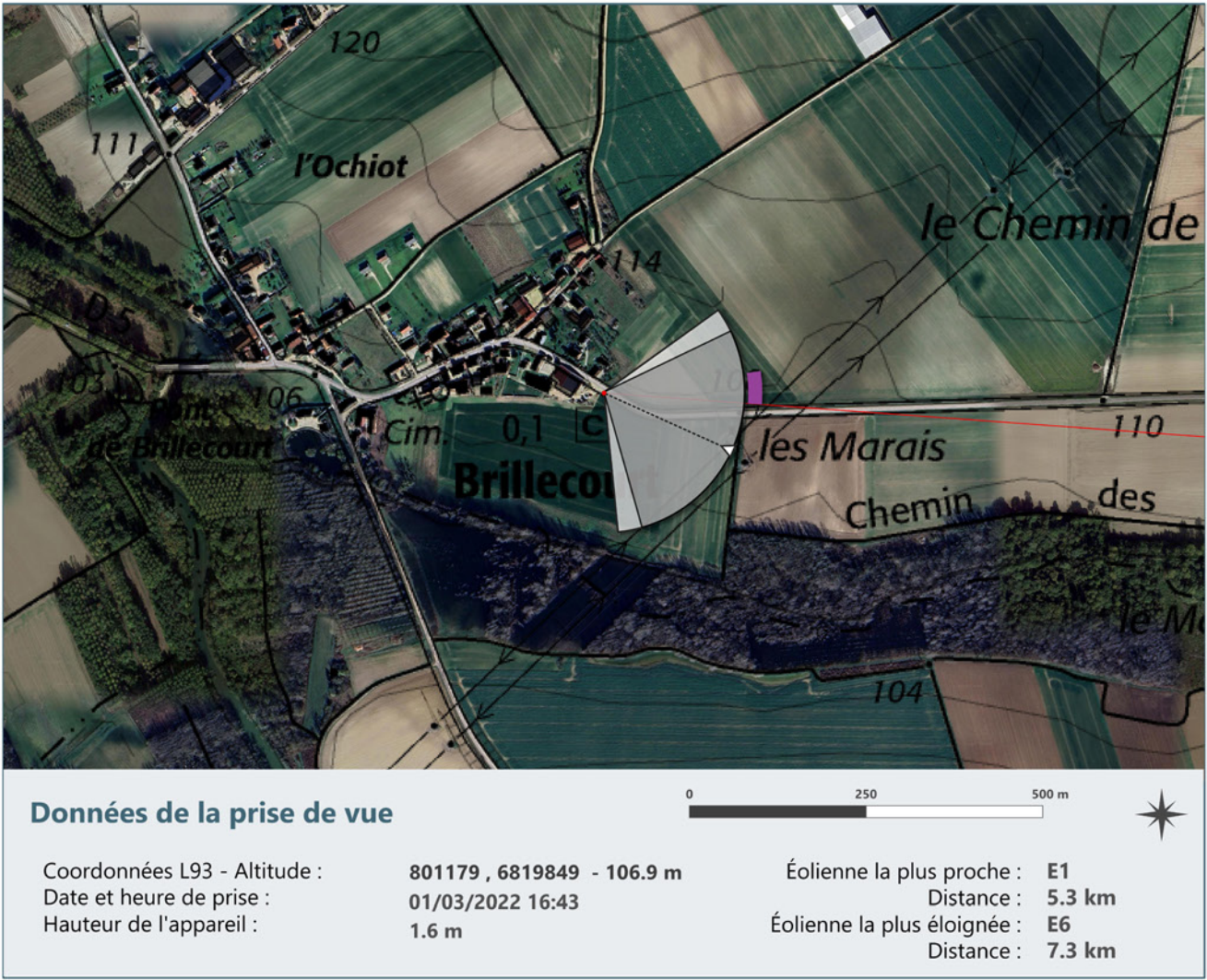
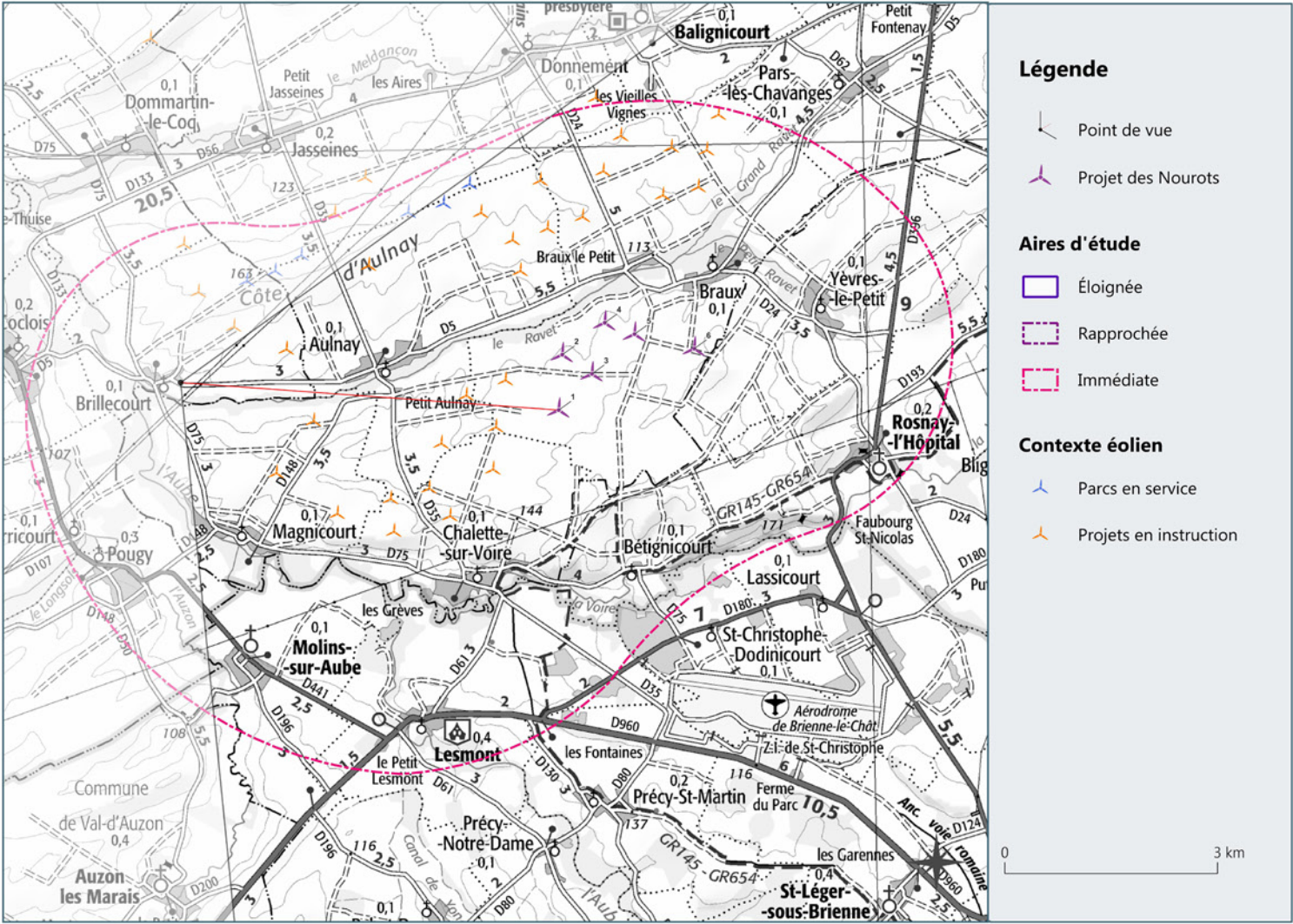
E5

E3

E6

E1

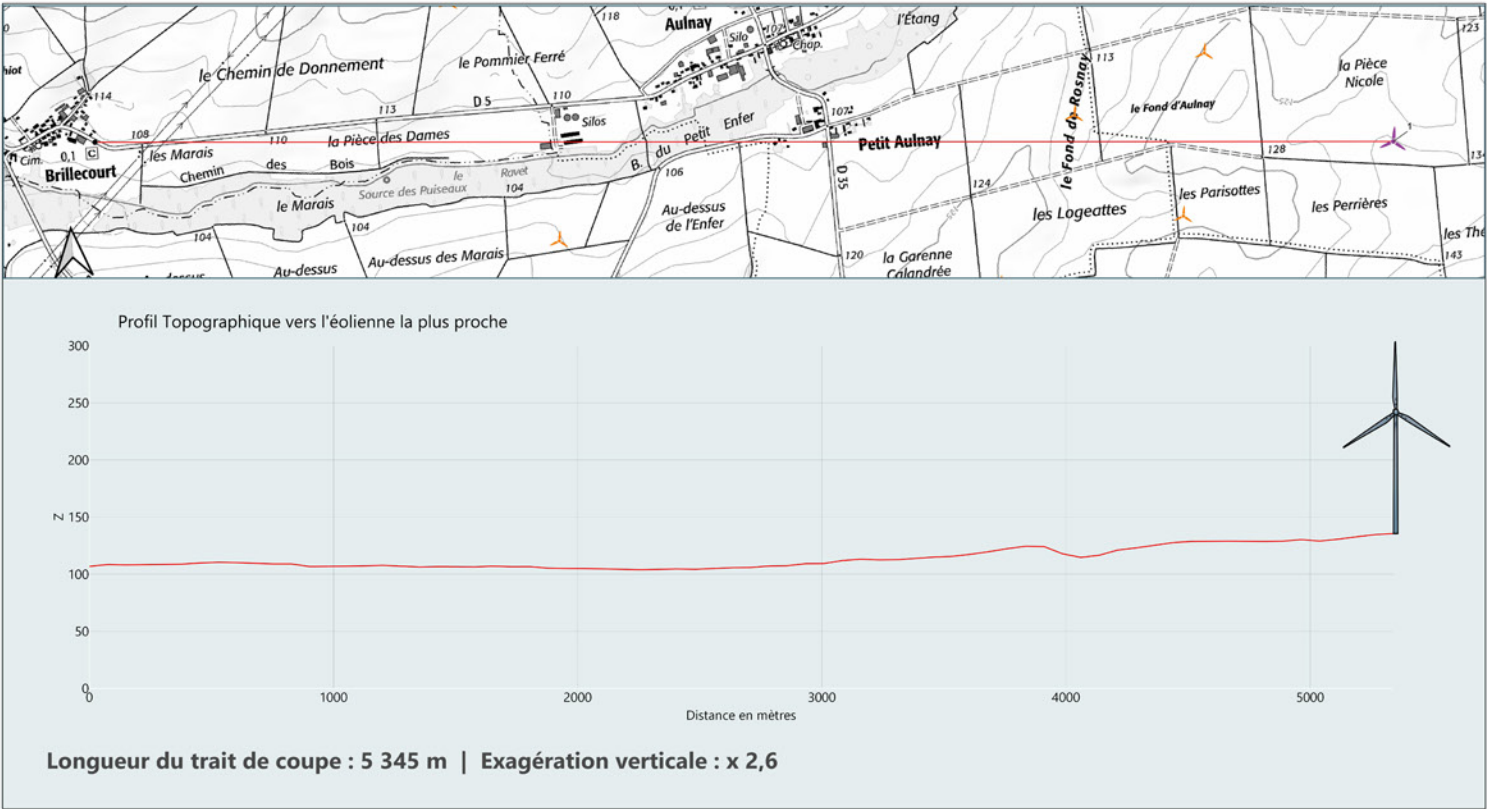
Vue n°20 - Brillecourt - depuis la sortie est, vue sur le vallon du Ravet



Commentaires paysagers

Le point de vue se situe en sortie est du bourg de Brillecourt à l'ouest de l'aire d'étude immédiate. Dans la vallée du Ravet, les automobilistes bénéficient d'une vue sur des champs cultivés et sur la ripisylve du cours d'eau. Les arbres marquent le fond de vallée et bloquent le regard. Le motif éolien est présent avec des tailles d'éoliennes différentes, mais cohérentes avec les éléments verticaux présents : pylônes électriques.

Le projet des Nourots se situe à l'est du point de vue. Sa situation à l'arrière de la ripisylve du cours d'eau du Ravet, et des microreliefs de la Champagne Crayeuse, ne permet qu'une visibilité partielle sur les éoliennes: seules les parties supérieures émergent discrètement au-dessus des boisements et du relief vallonné. La géométrie du parc forme une ligne régulière, sauf E2 et E6 se superposant, qui suit les lignes existantes structurant le paysage. Le parc prolonge le motif du parc de BCMA. L'impact est faible.



Brillecourt - depuis la sortie est, vue sur le vallon du Ravet - Vue n°20



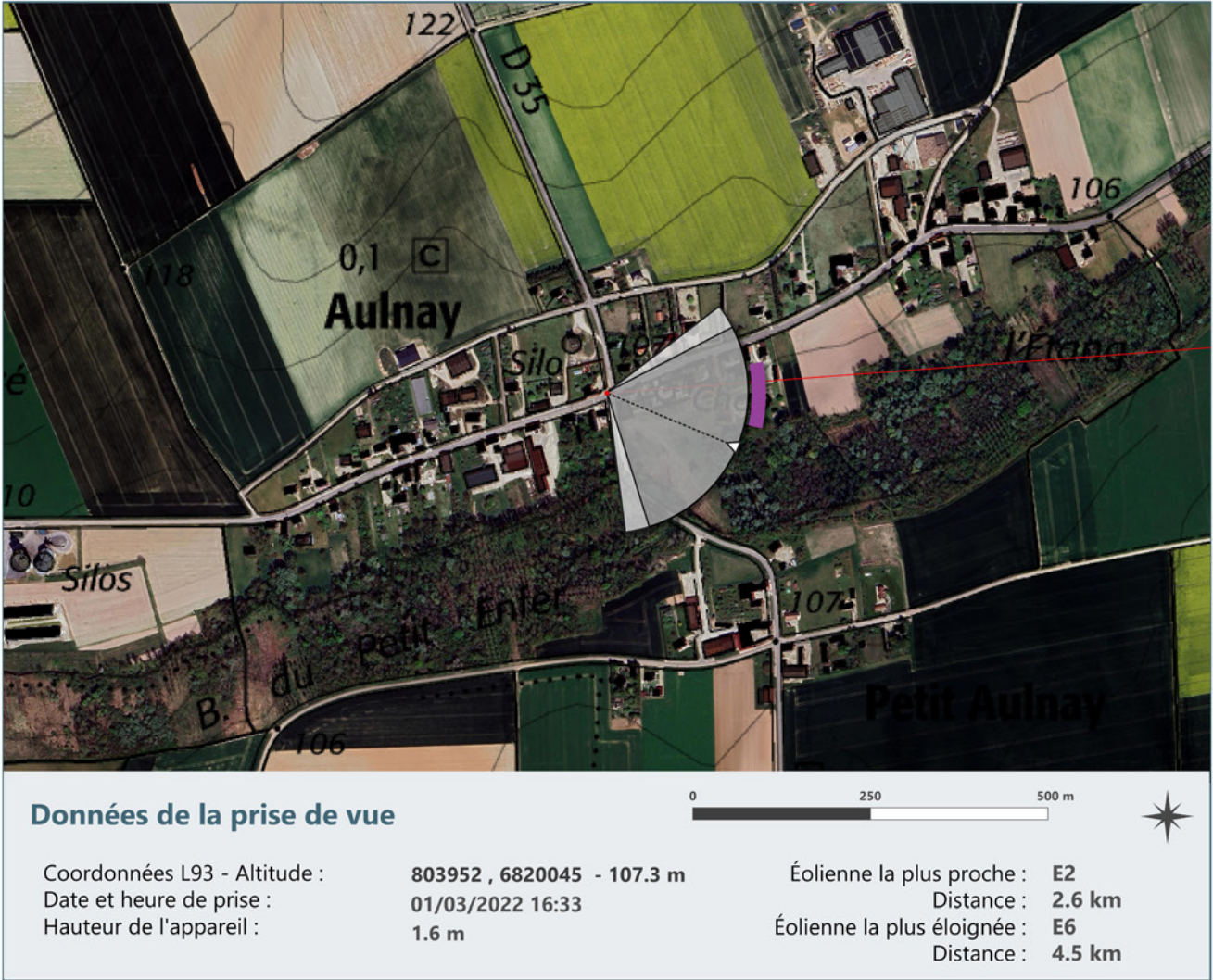
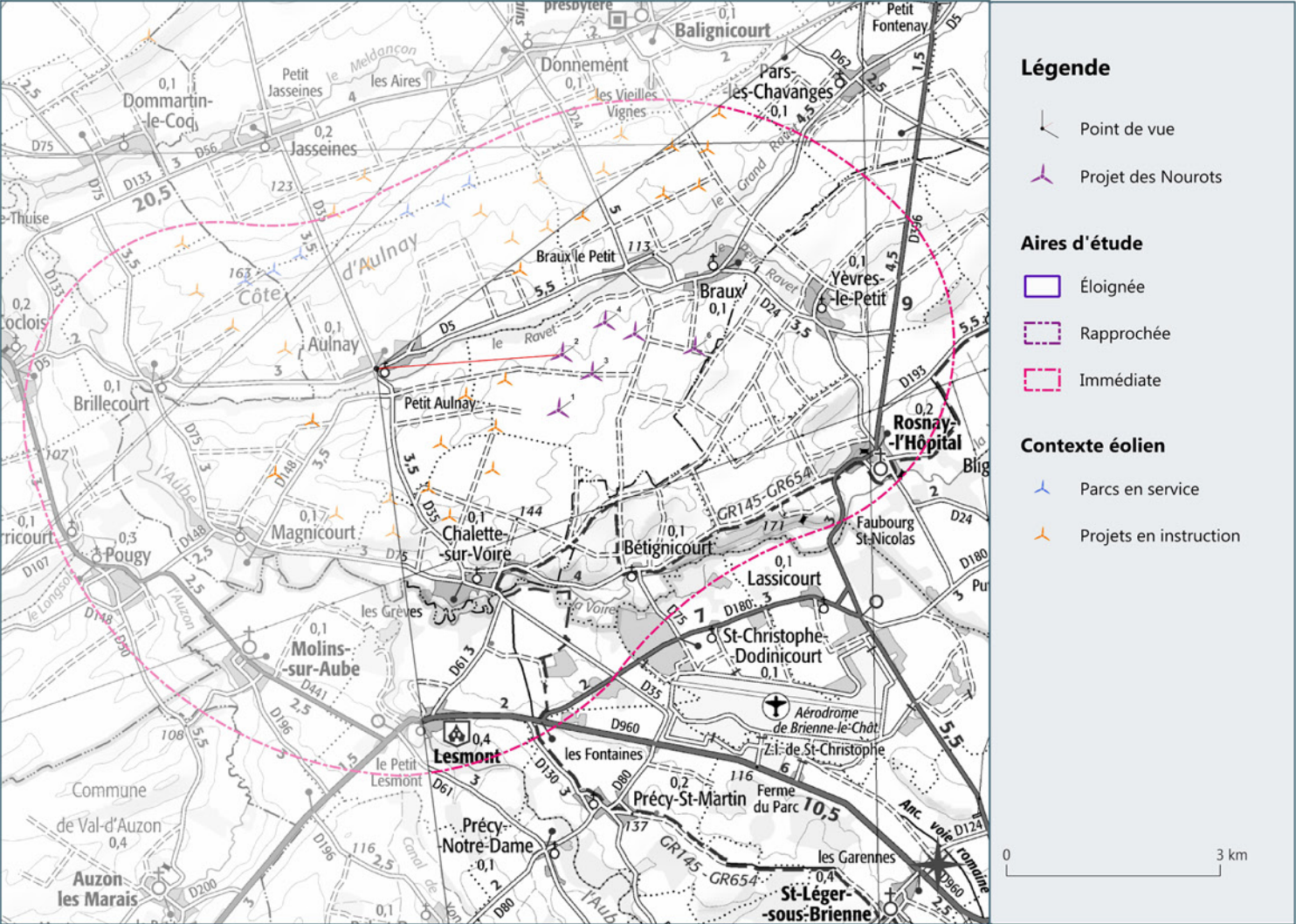


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Vue n°21 - Aulnay - depuis la sortie sud, vue sur le vallon du Ravet

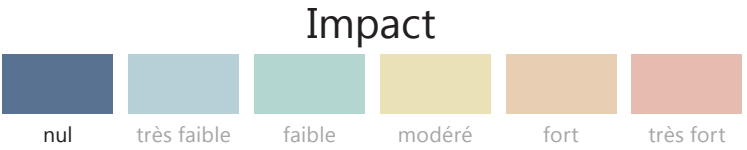
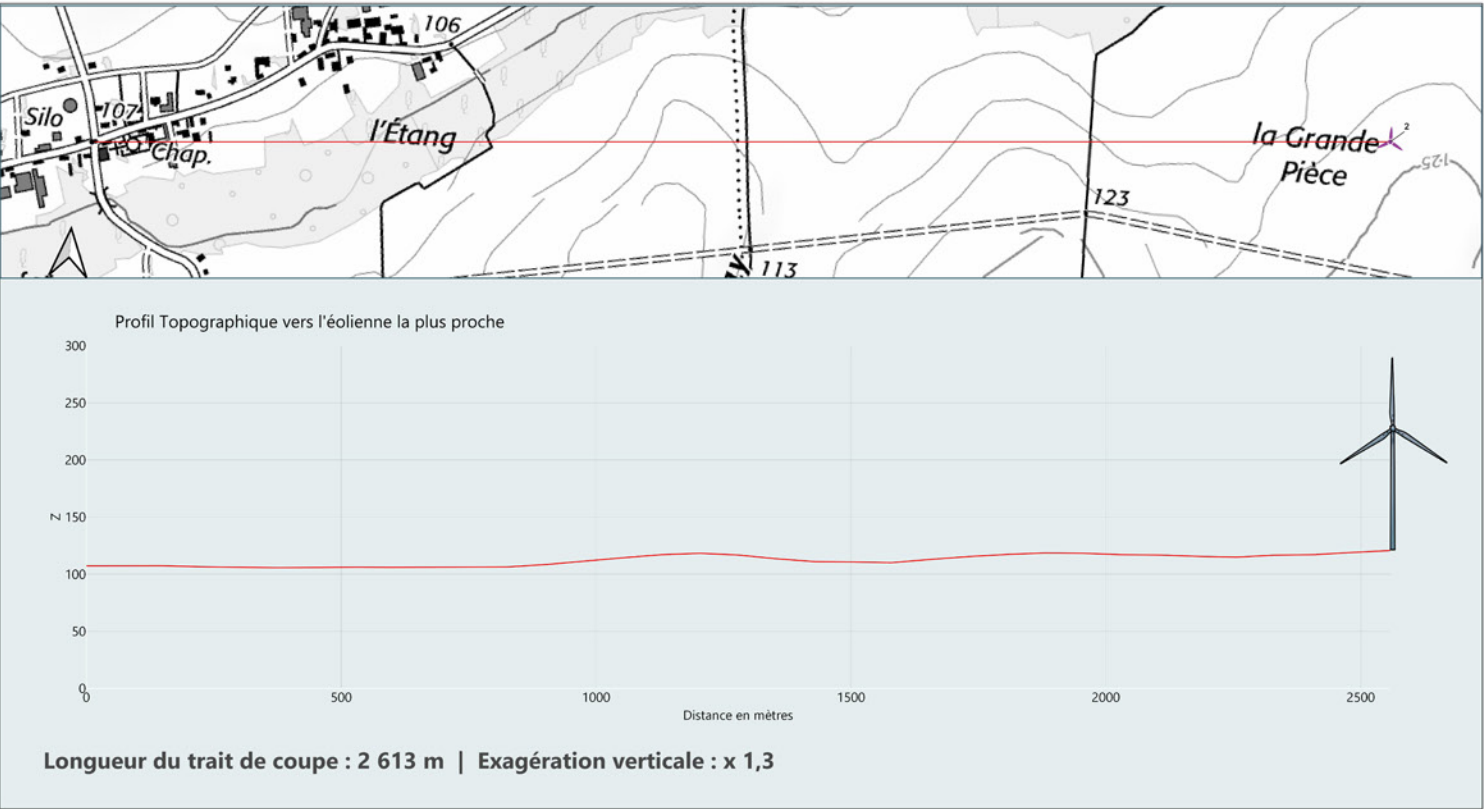
290



Commentaires paysagers

En redescendant la vallée du Ravet vers l'aval, les automobilistes traversent le bourg Aulnay. Son implantation suit le cours du Ravet le long de son épaisse ripisylve. La large chaussée et le front bâti canalisent le regard vers les maisons bordant la route qui traverse le bourg. A l'arrière-plan, on distingue la végétation qui accompagne le Ravet.

Le futur projet se situe à l'arrière de ces masques visuels. La totalité du projet est occulté par les habitations attenantes aux bords des routes, ainsi que par la ripisylve du Ravet. L'impact est nul.



Aulnay - depuis la sortie sud, vue sur le vallon du Ravet - Vue n°21



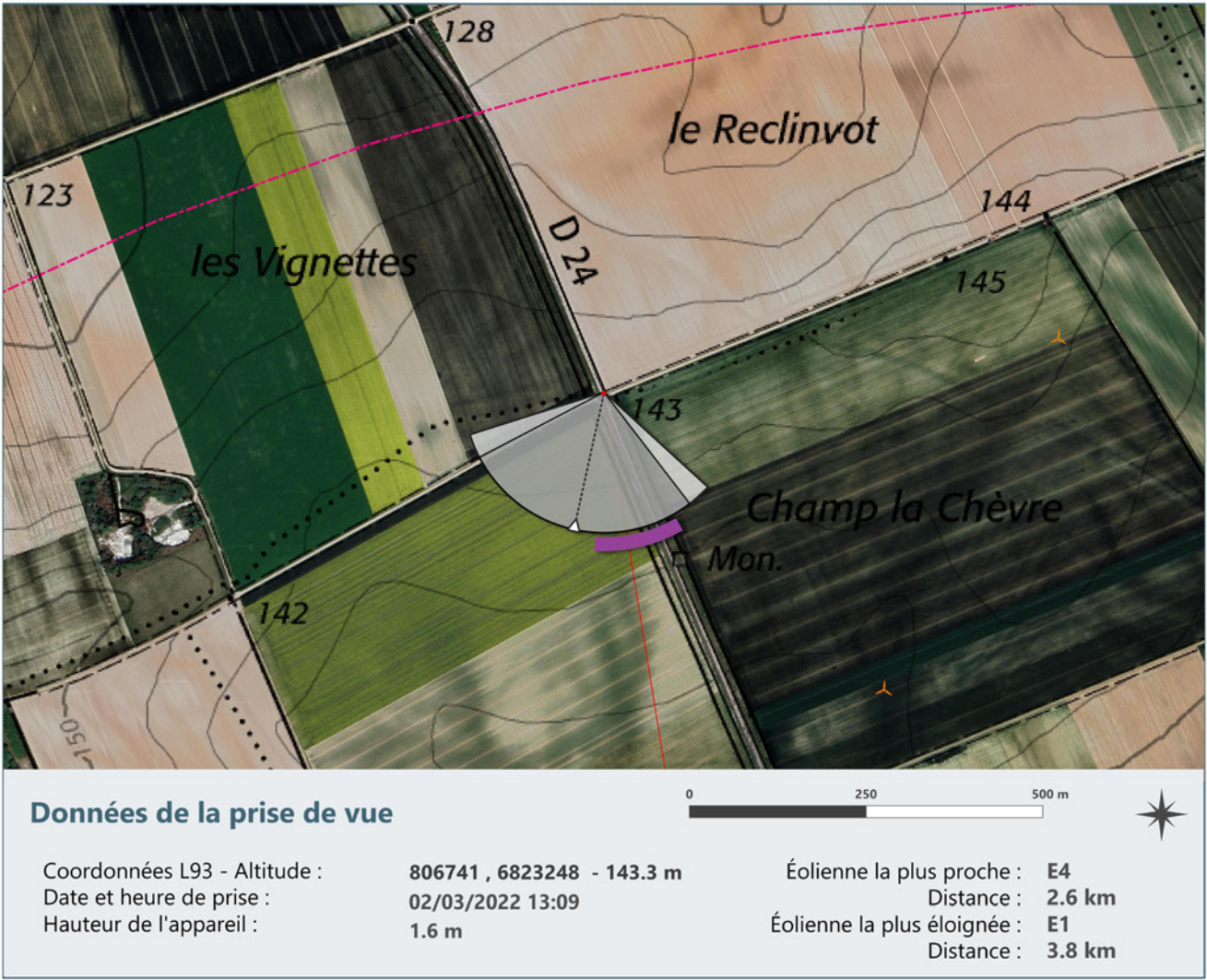
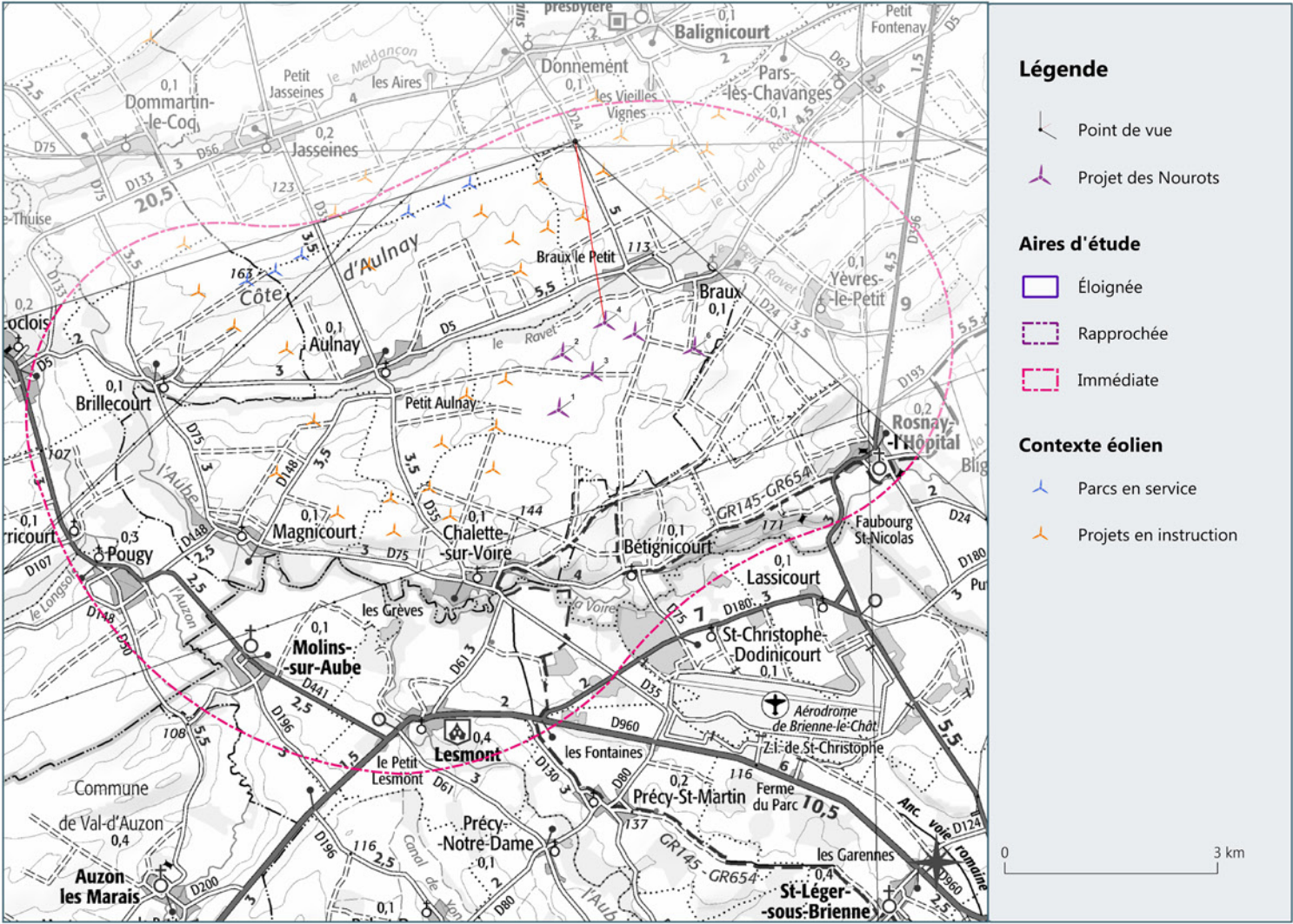


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Vue n°22 - Braux - depuis la D24, vue sur le vallon du Ravet

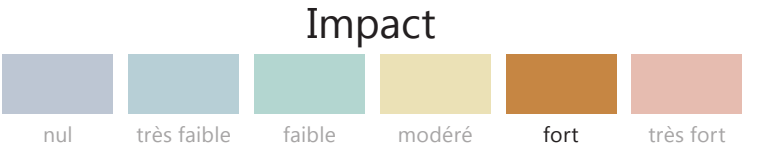
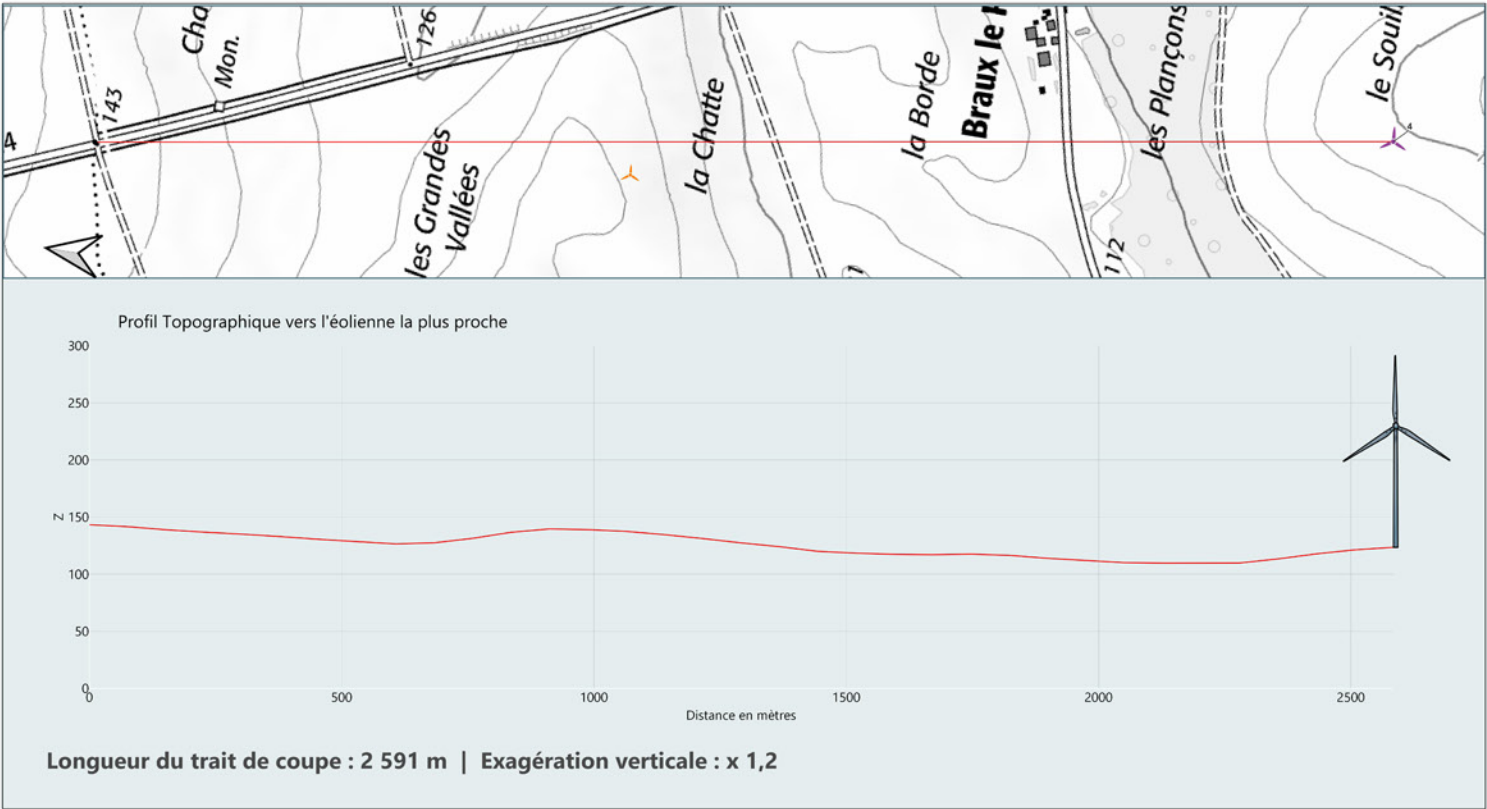
294



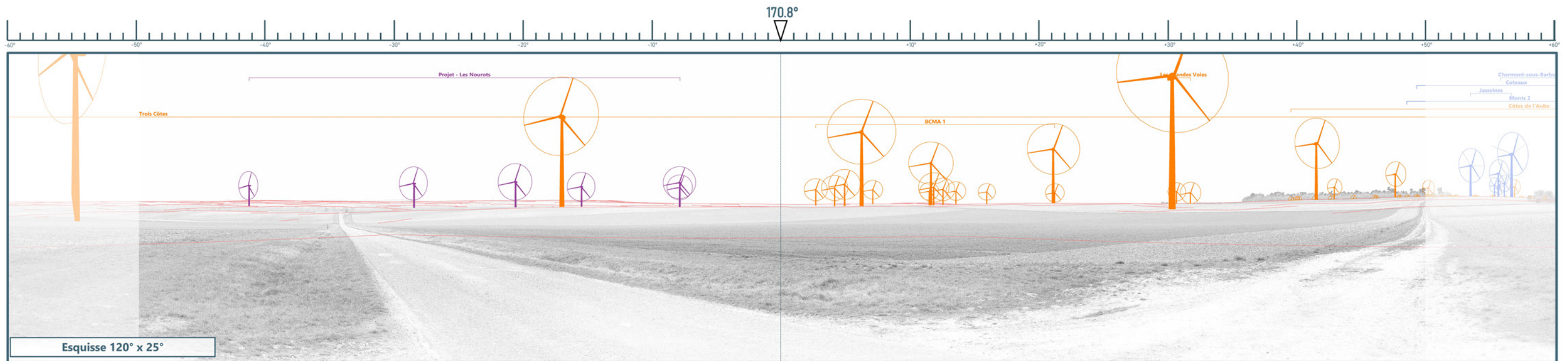
Commentaires paysagers

Sur la route D24 au nord de l'aire d'étude immédiate, les automobilistes profitent d'une large vue sur l'ample vallée du Ravet. Les longues ondulations du relief offrent des vues panoramiques sur le lointain. En arrière-plan, des lignes boisées se succèdent et animent le paysage. Situé en hauteur et accompagné de petits boisements, le motif éolien est présent sur tout le point de vue avec le parc des Trois Côtes dominant en premier plan.

Les éoliennes du projet des Nourts, situées au sud du point de vue, se détachent nettement dans le panorama en raison de leur proximité et de leur implantation dans un paysage ouvert. Les éoliennes E6, E5, E4 et E3 apparaissent distinctement, tandis que E2 et E1 forment un motif superposé sur la droite. La géométrie du parc demeure globalement lisible, formant une ligne dans le prolongement du parc de BCMA. Si les éoliennes du parc en instruction des Trois Côtes prédominent en avant-plan, celles du projet restent relativement prégnantes dans le paysage, et contribuent à densifier le motif éolien à l'horizon. L'impact du projet depuis ce point de vue est ainsi considéré comme globalement fort.



Braux - depuis la D24, vue sur le vallon du Ravet - Vue n°22



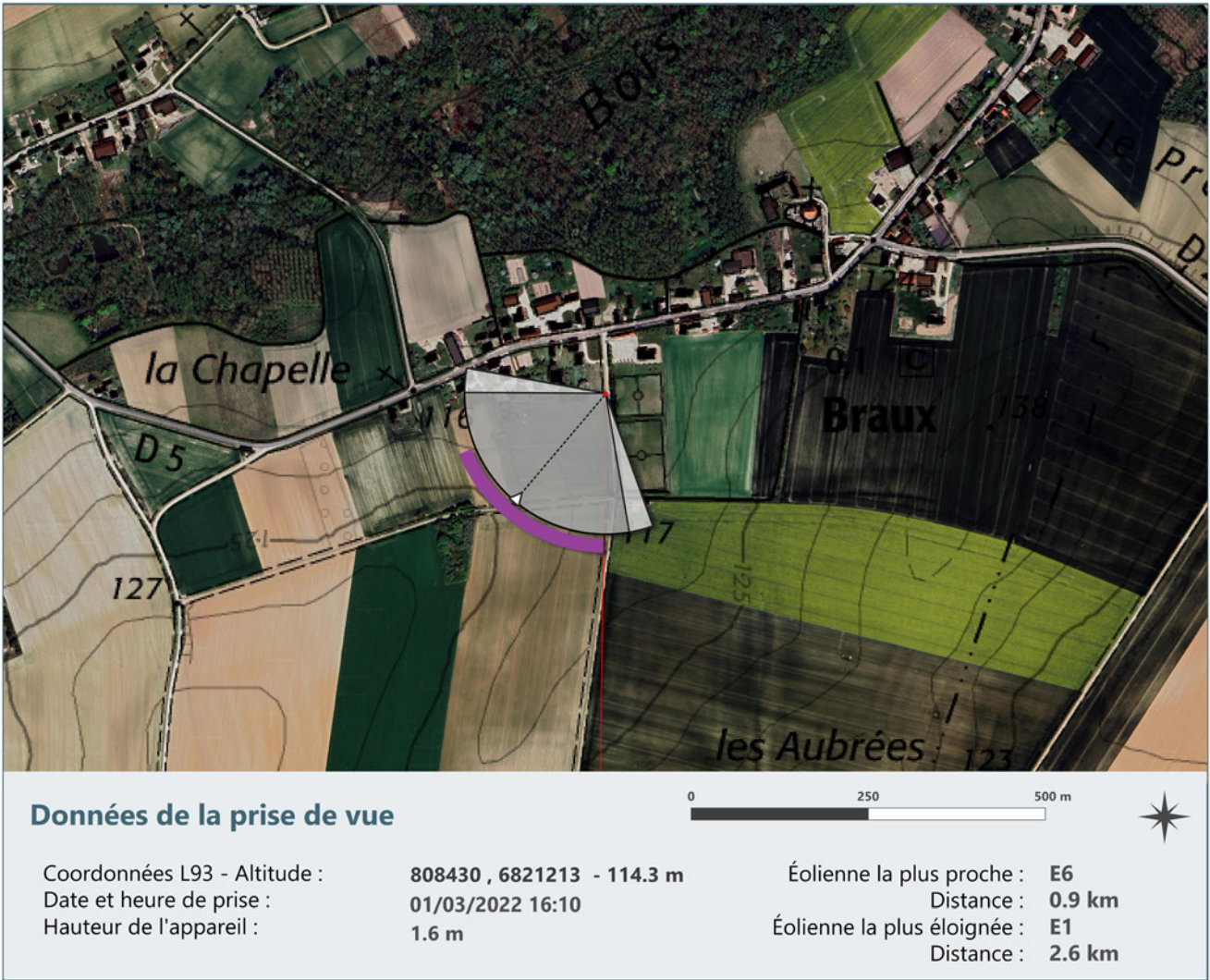
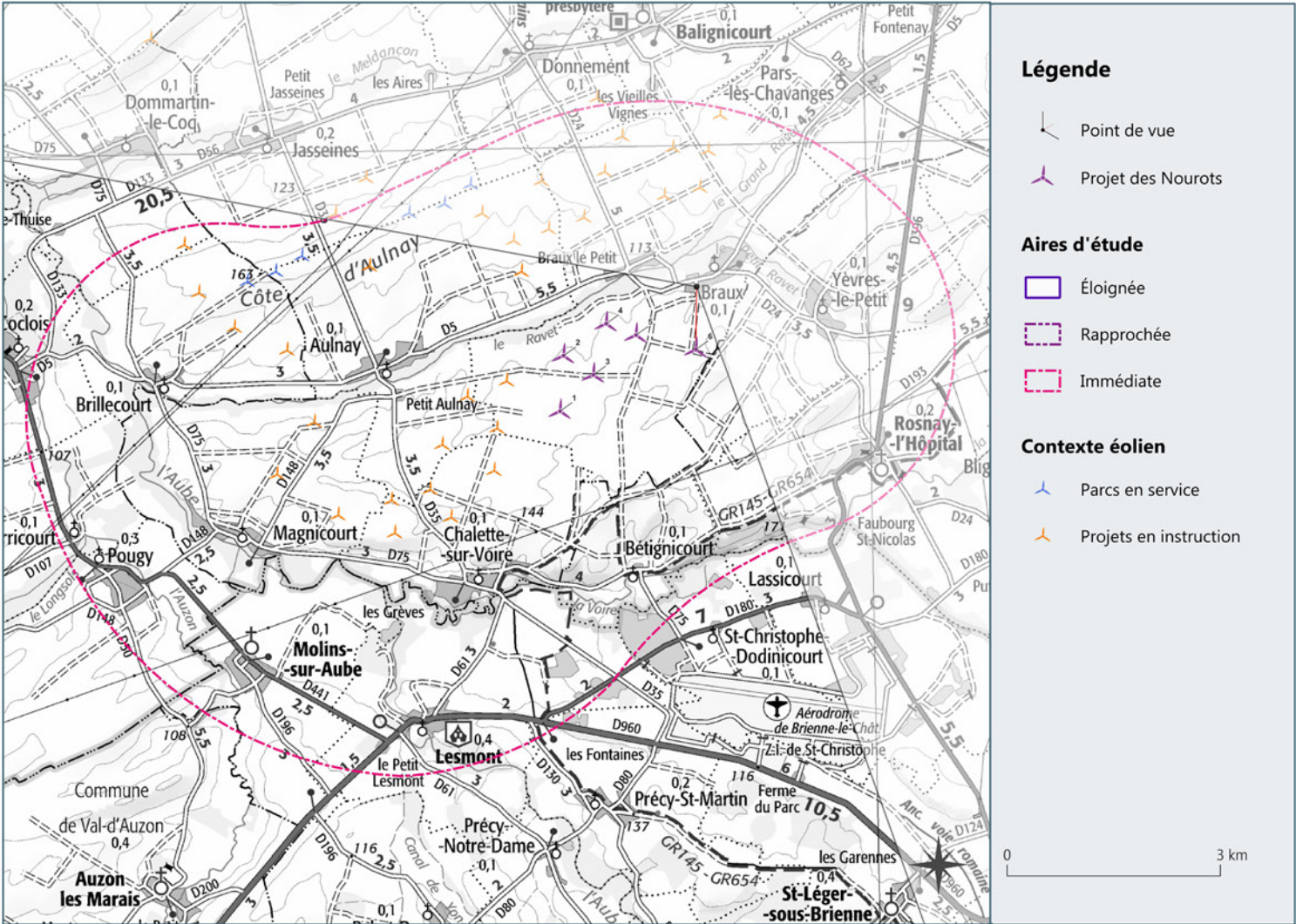


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

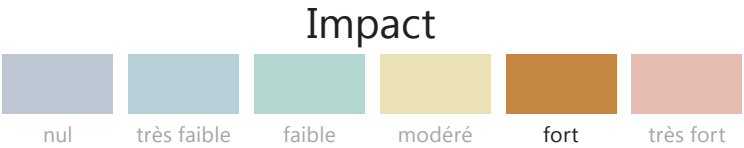
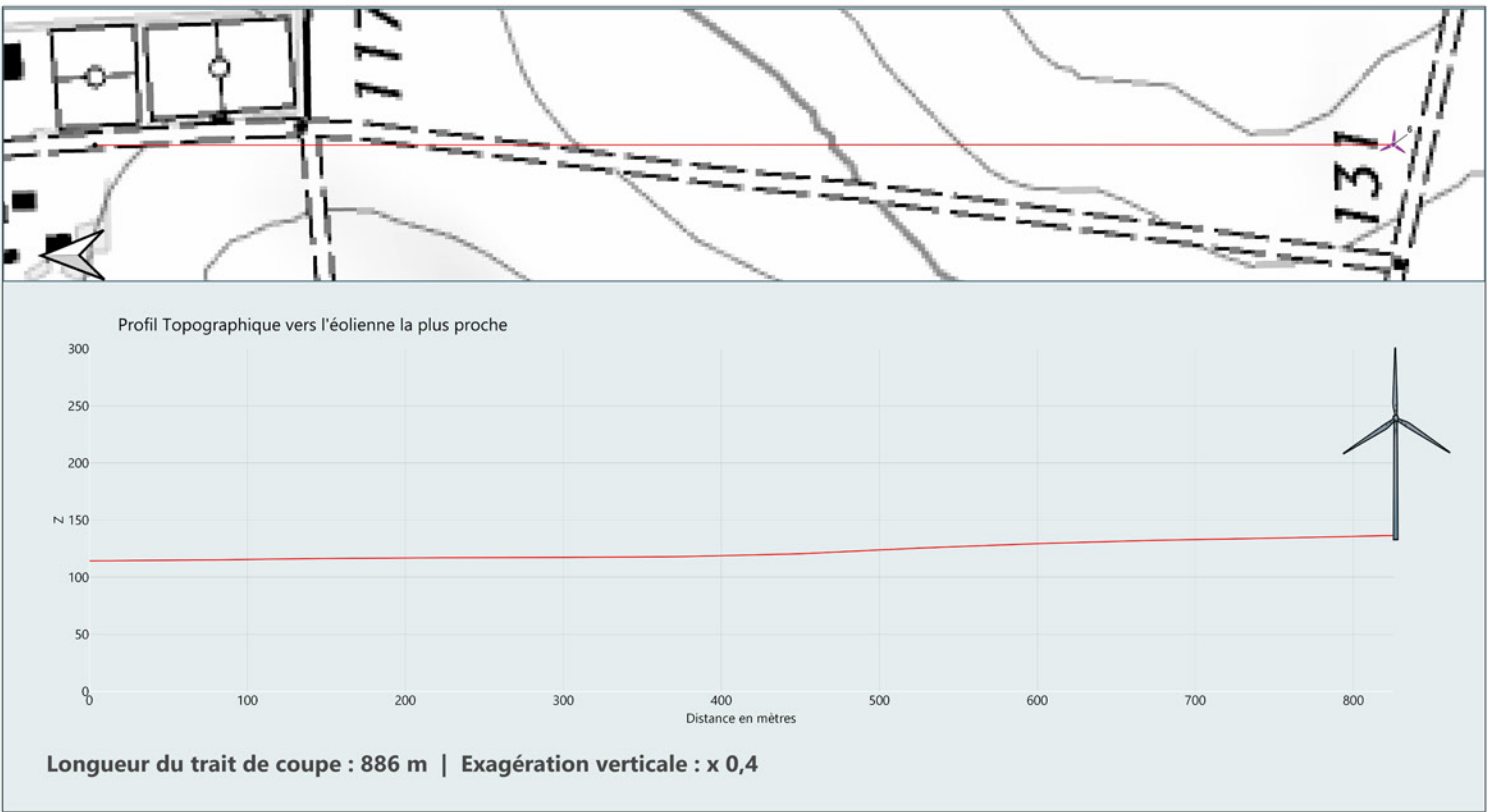
Vue n°23 - Braux - Depuis périphérie sud



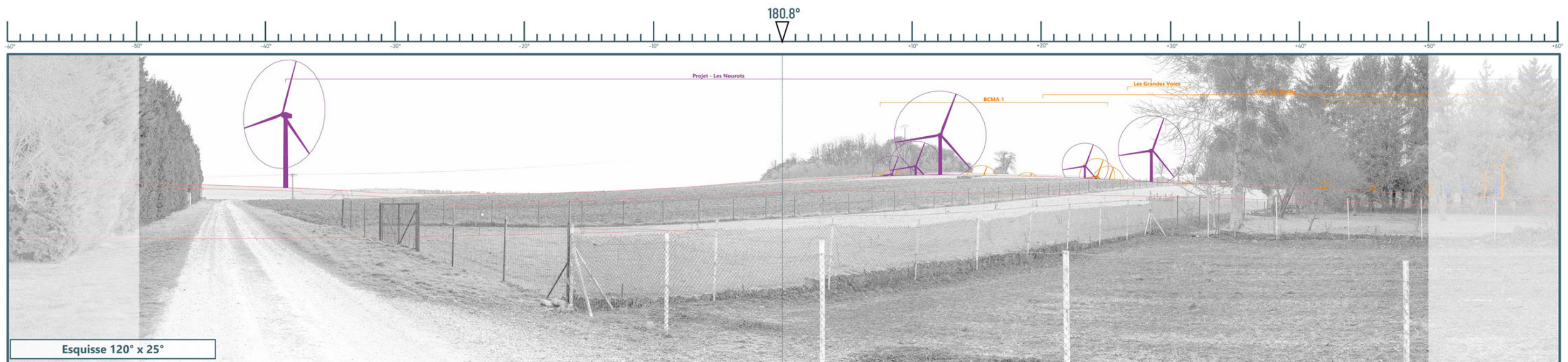
Commentaires paysagers

Le point de vue illustre une route de campagne en périphérie sud du bourg de Braux, à l'est de l'aire d'étude immédiate. A gauche de l'axe, une haie dense et haute ferme la vue. A droite, on distingue au premier plan des parcelles délimitées par des piquets de clôture. Le relief qui monte et des boisement, cadrent la vue sur le plan intermédiaire. A l'arrière-plan, un bosquet surmonte le relief de la vallée du Ravet.

Le projet des Nourots s'implante dans l'axe de la voie, à l'arrière du vallonement et de la végétation. L'éolienne E6, dans le prolongement de la route, sera la plus prégnante dans le paysage avec une taille apparente importante, visible entièrement. Les autres éoliennes seront fortement tronquées grâce au relief et au bosquet, seuls les pales et le rotor seront visibles. L'impact est fort.



Braux - Depuis périphérie sud - Vue n°23





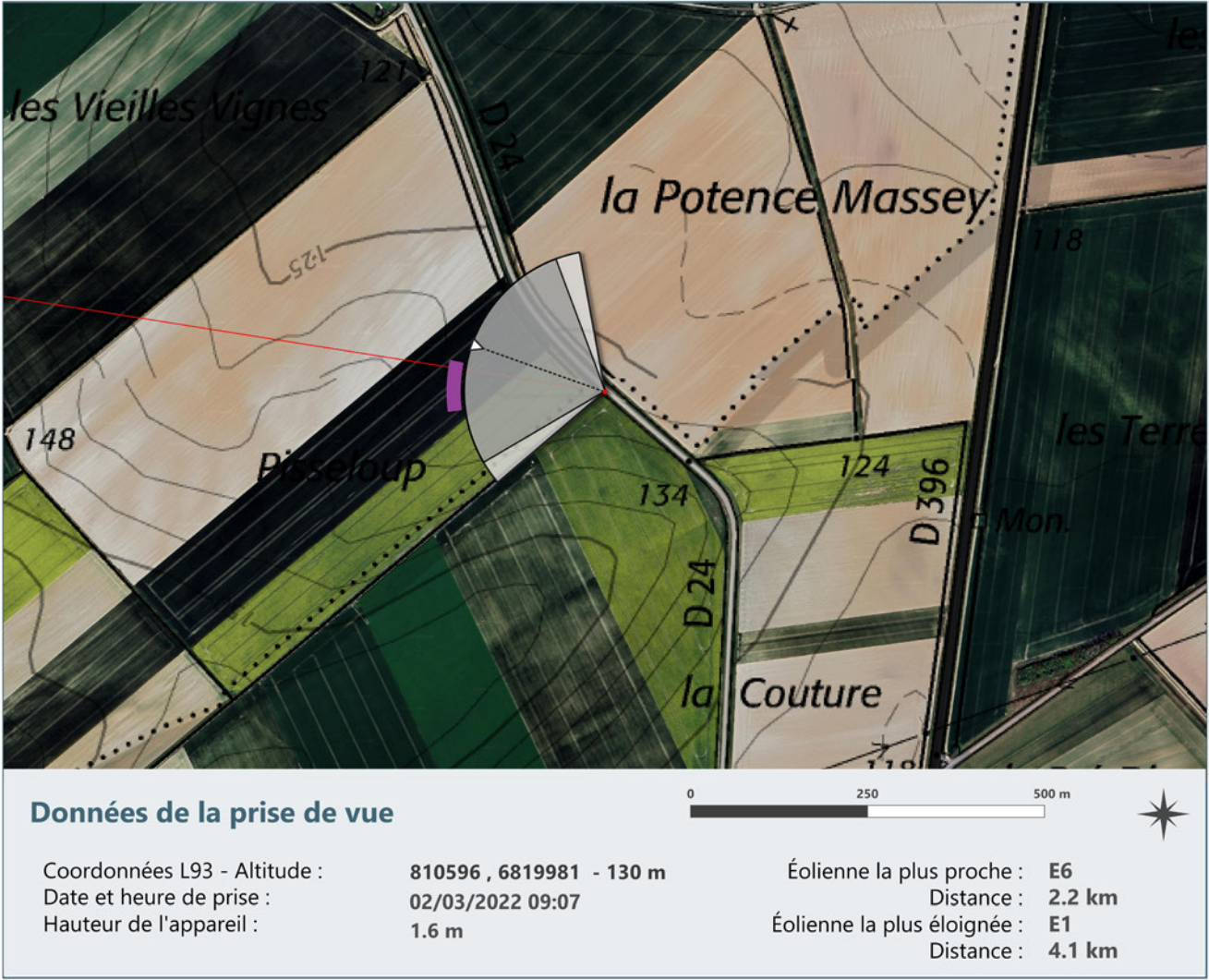
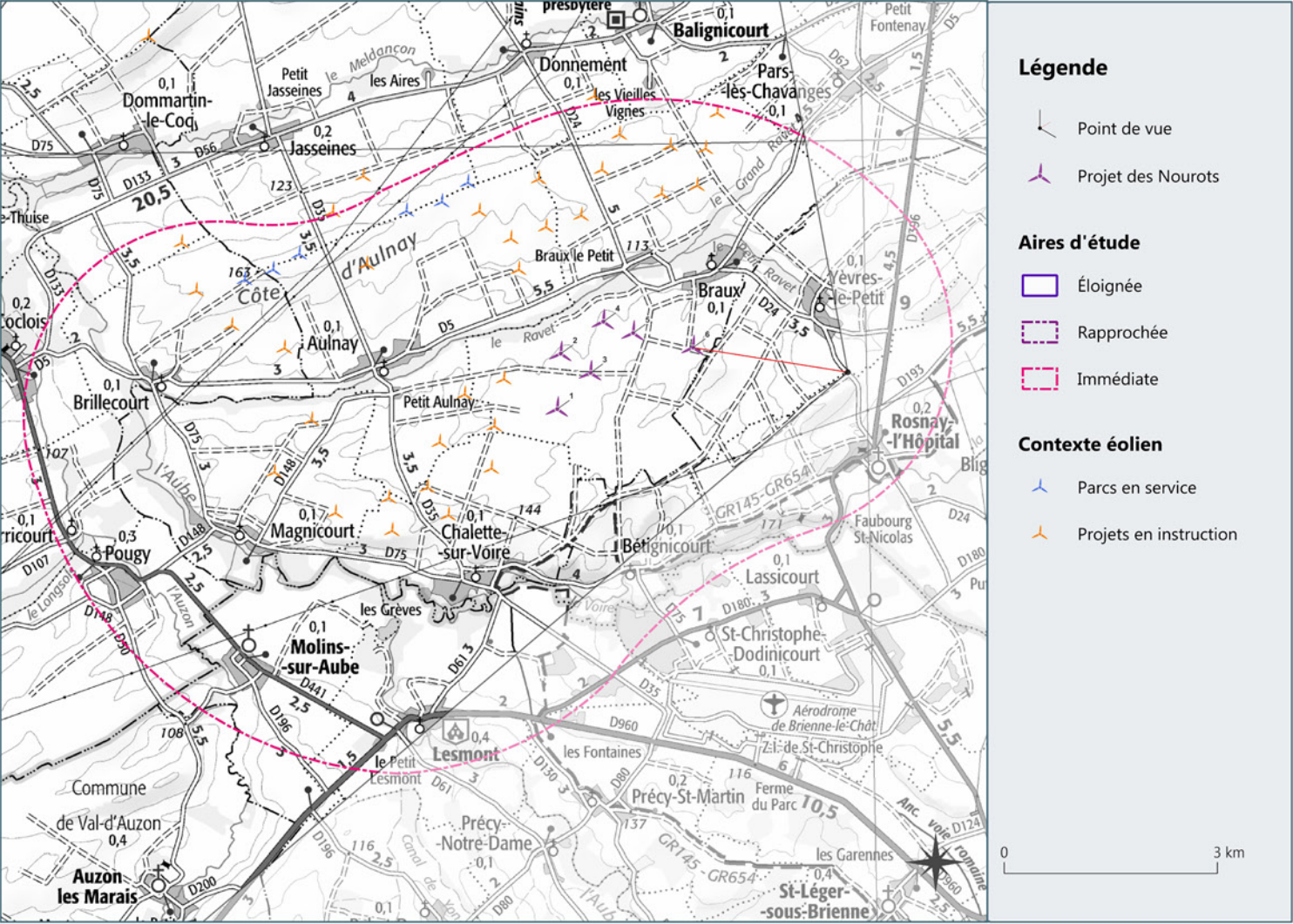
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°24 - Yèvres-le-Petit - Depuis la D24, en limite du PNR de la Forêt d'Orient

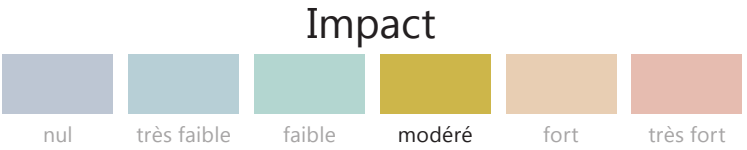
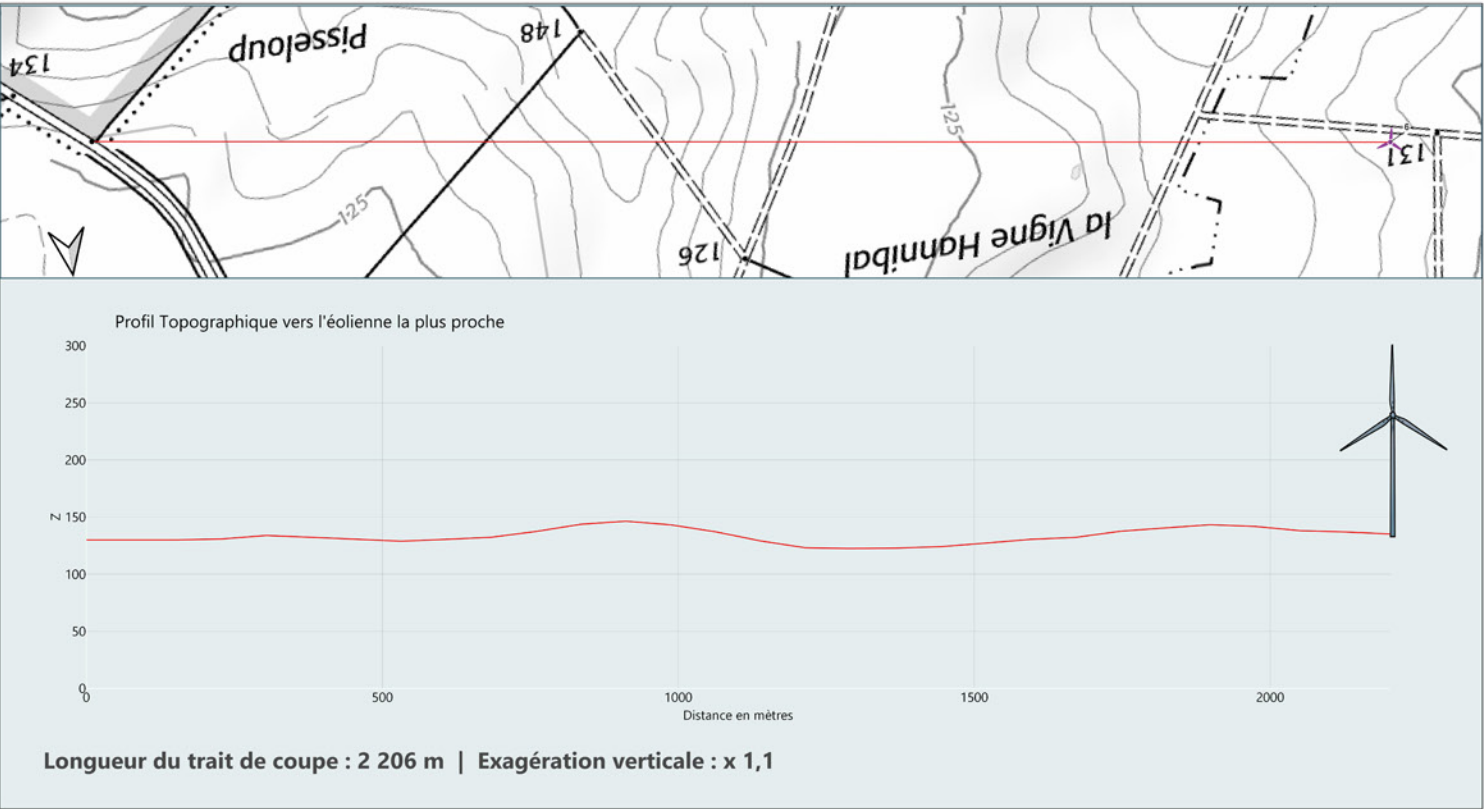
302



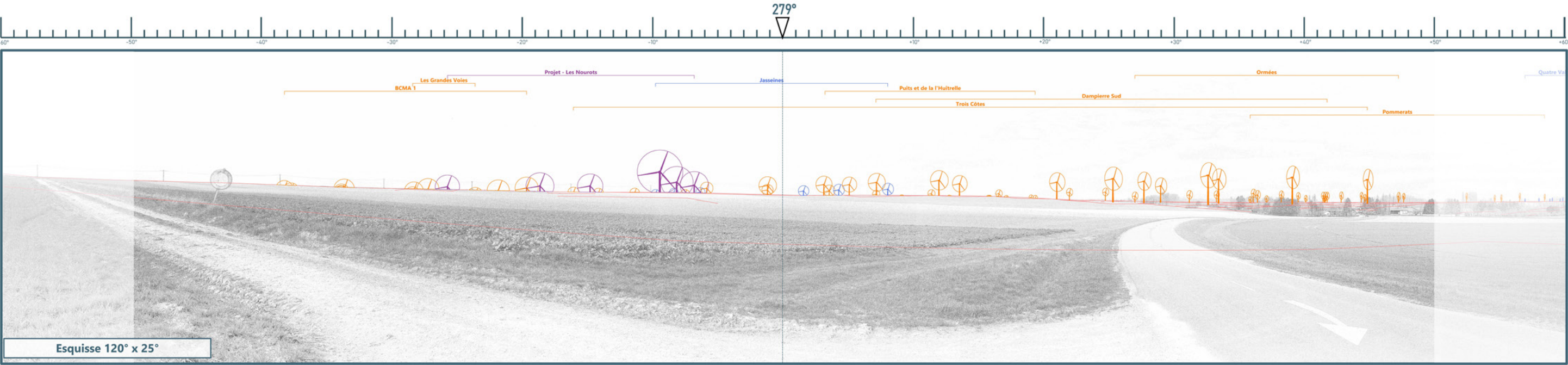
Commentaires paysagers

Sur la route D24 à l'est de l'aire d'étude immédiate, le point de vue situé en contrebas d'un relief de côte, met en valeur un relief ample. L'occupation agricole du sol permet une vue ouverte et dégagée. A droite du point de vue, le bourg rural de Yèvres-le-Petit crée un point d'appel visuel. L'implantation du bâti est peu dense et s'accompagne de végétation. Le motif éolien est perceptible en arrière-plan, dissimulé en partie par le relief. Pour certains parcs, seuls les bouts de pales émergent au-dessus des parcelles agricoles. Autrement, les seuls éléments verticaux sont des poteaux et des lignes électriques qui se montrent discrètement sur la ligne d'horizon.

Seuls les pales et le rotor des éoliennes du Projet éolien des Nourots sont discernables derrière les longues ondulations du relief. L'éolienne E6 à moins de 3 km du point de vue, sera la plus prégnante. L'impact est modéré.



Yèvres-le-Petit - Depuis la D24, en limite du PNR de la Forêt d'Orient - Vue n°24



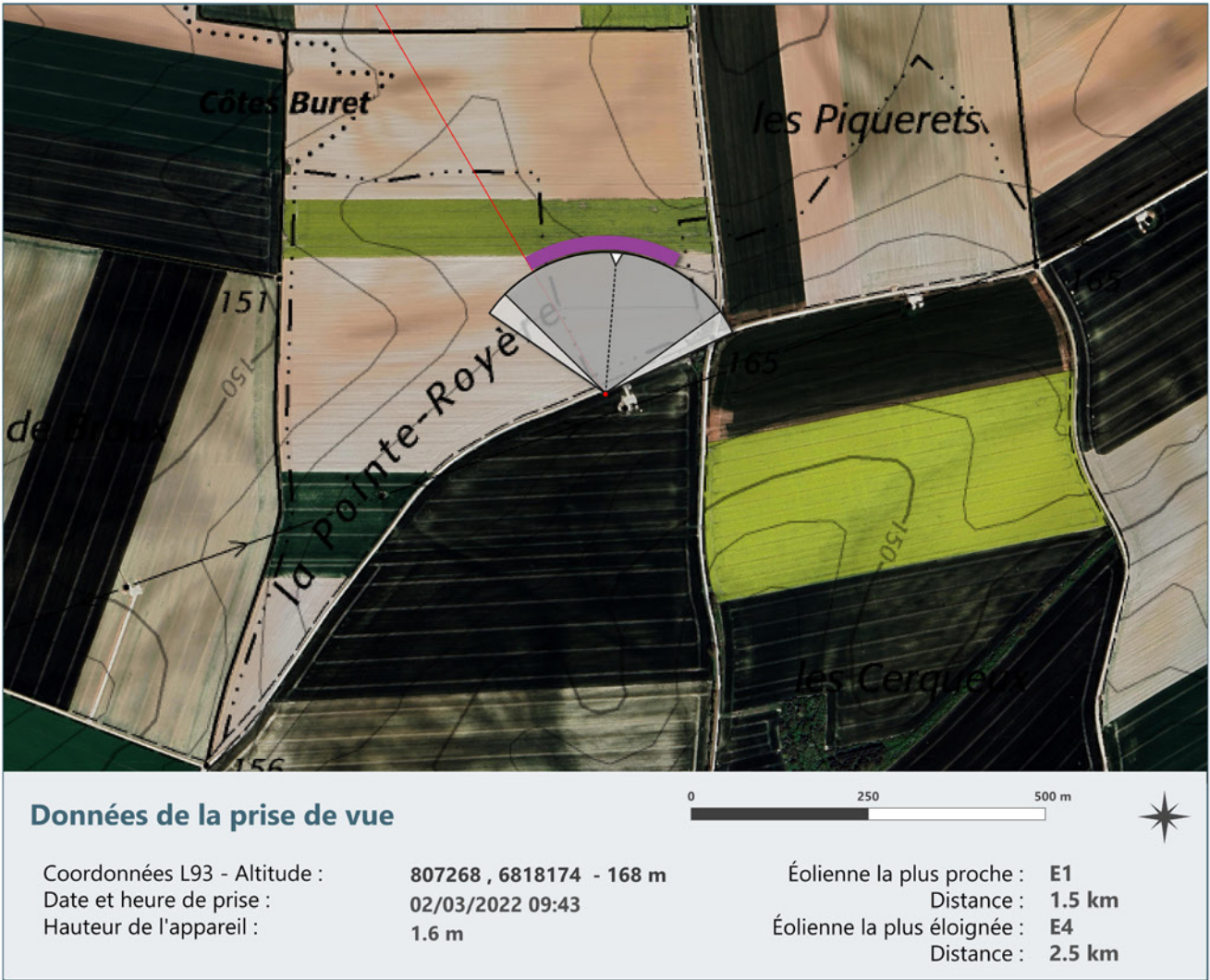
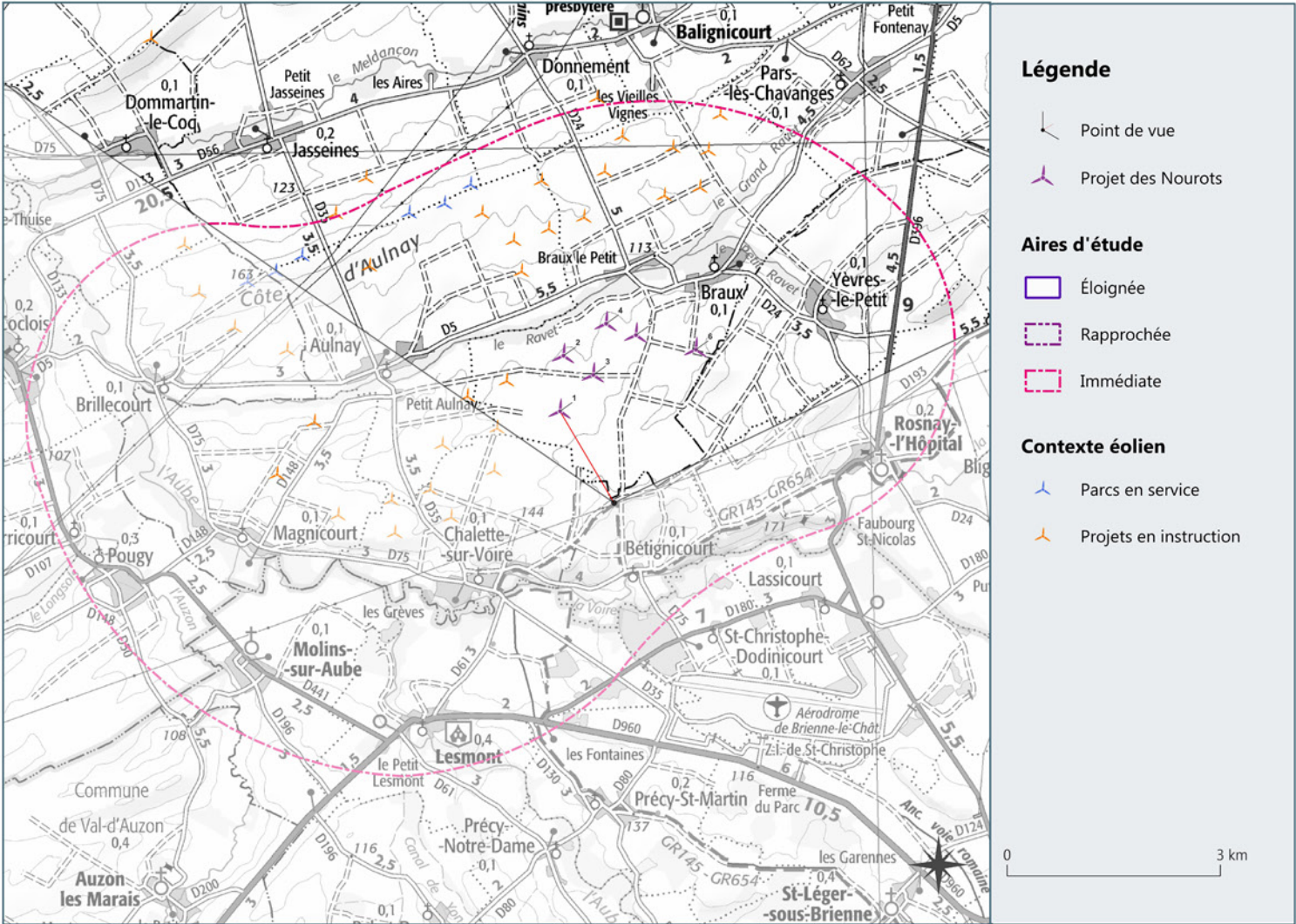


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

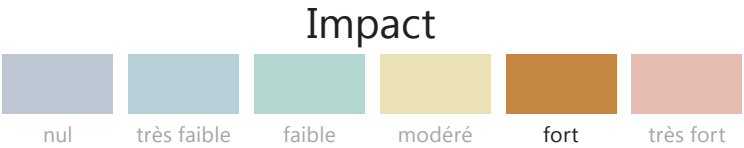
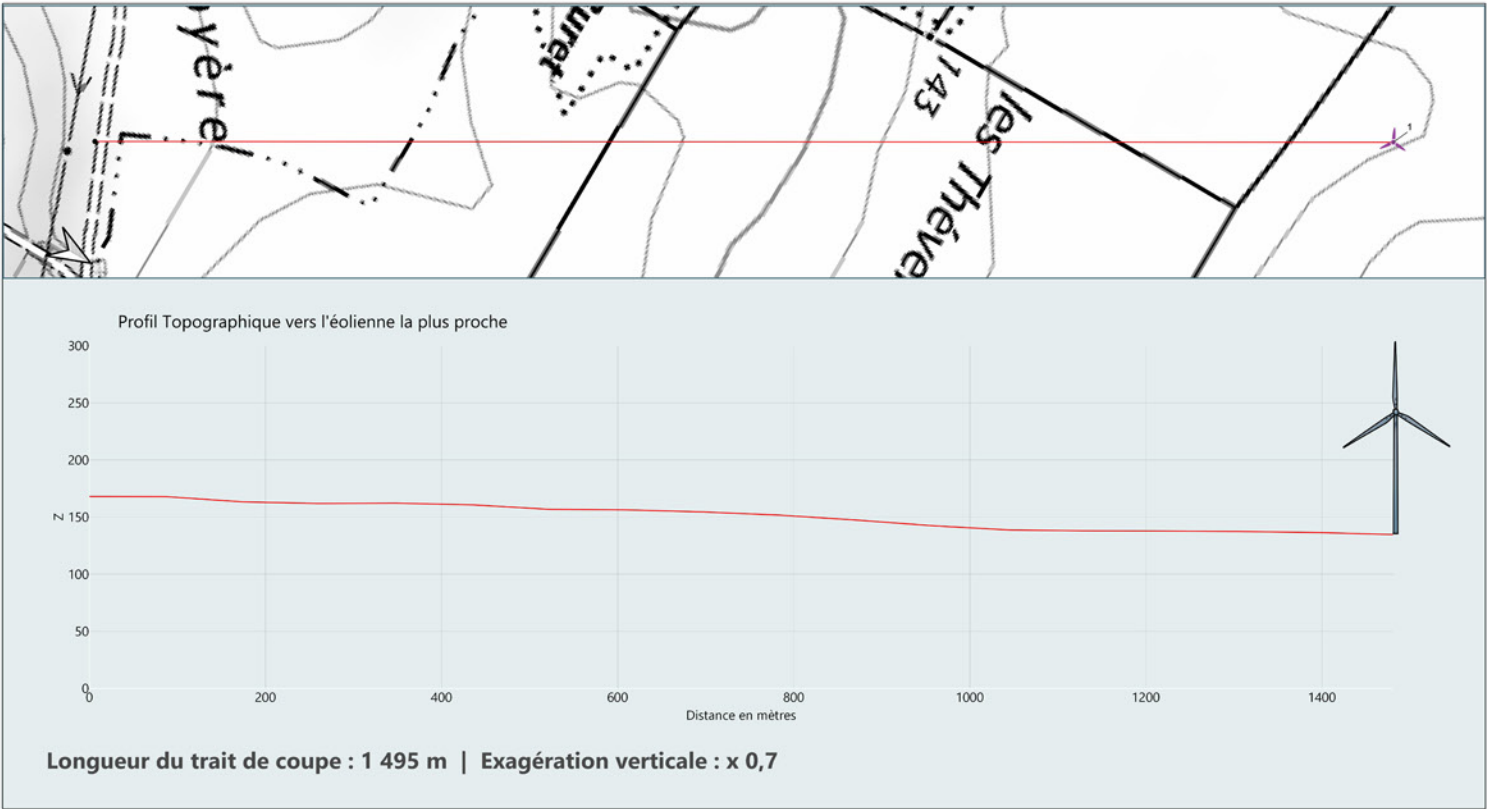
Vue n°25 - Betignicourt - sur la D24 et le GR145-654, depuis la Pointe-Royère



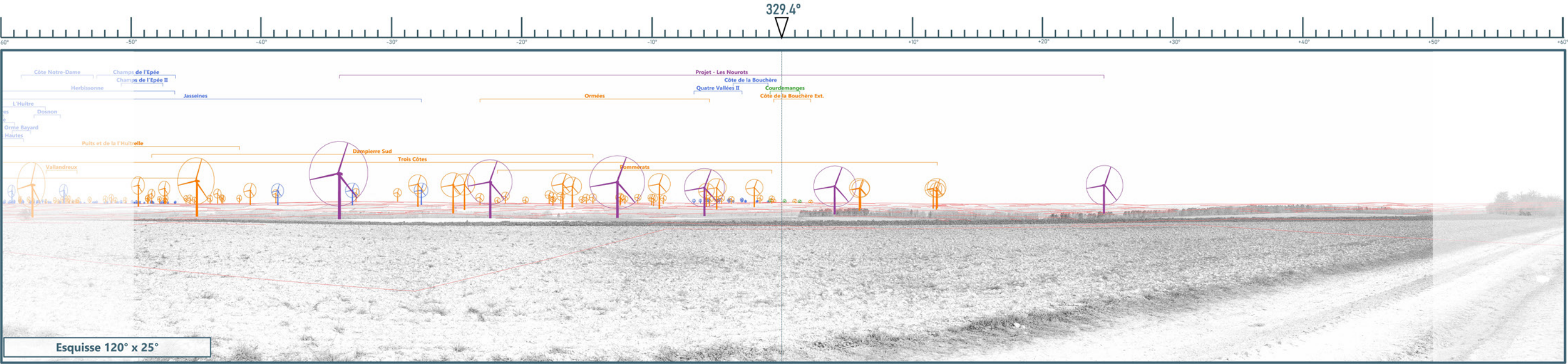
Commentaires paysagers

Depuis la Pointe Royère, à l'est du futur projet, le regard porte loin sur le grand paysage. Les randonneurs du GR 145-654 bénéficient d'une vue ouverte et privilégiée sur les paysages de la Champagne Crayeuse. Le panorama permet d'observer le découpage géométrique des parcelles agricoles et la présence en fond de vallée de la ripisylve. Le motif éolien est particulièrement présent dans le paysage, en de multiples plans.

La vue ouverte et dégagée offerte par le point de vue permet d'observer les six éoliennes du projet des Nourots. Disposées au plan intermédiaire du panorama, les éoliennes sont en effet visibles quasiment en entier (sauf pour les éoliennes E6 et E5), de la base du mat jusqu'à l'extrémité des pales. Seulement 1,5 km séparent l'observateur de l'éolienne la plus proche. Le parc s'ajoute au motif éolien initié par le projet BCMA en premier plan ; leur taille apparente est similaire. L'impact est fort.



Betignicourt - sur la D24 et le GR145-654, depuis la Pointe-Royère - Vue n°25





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

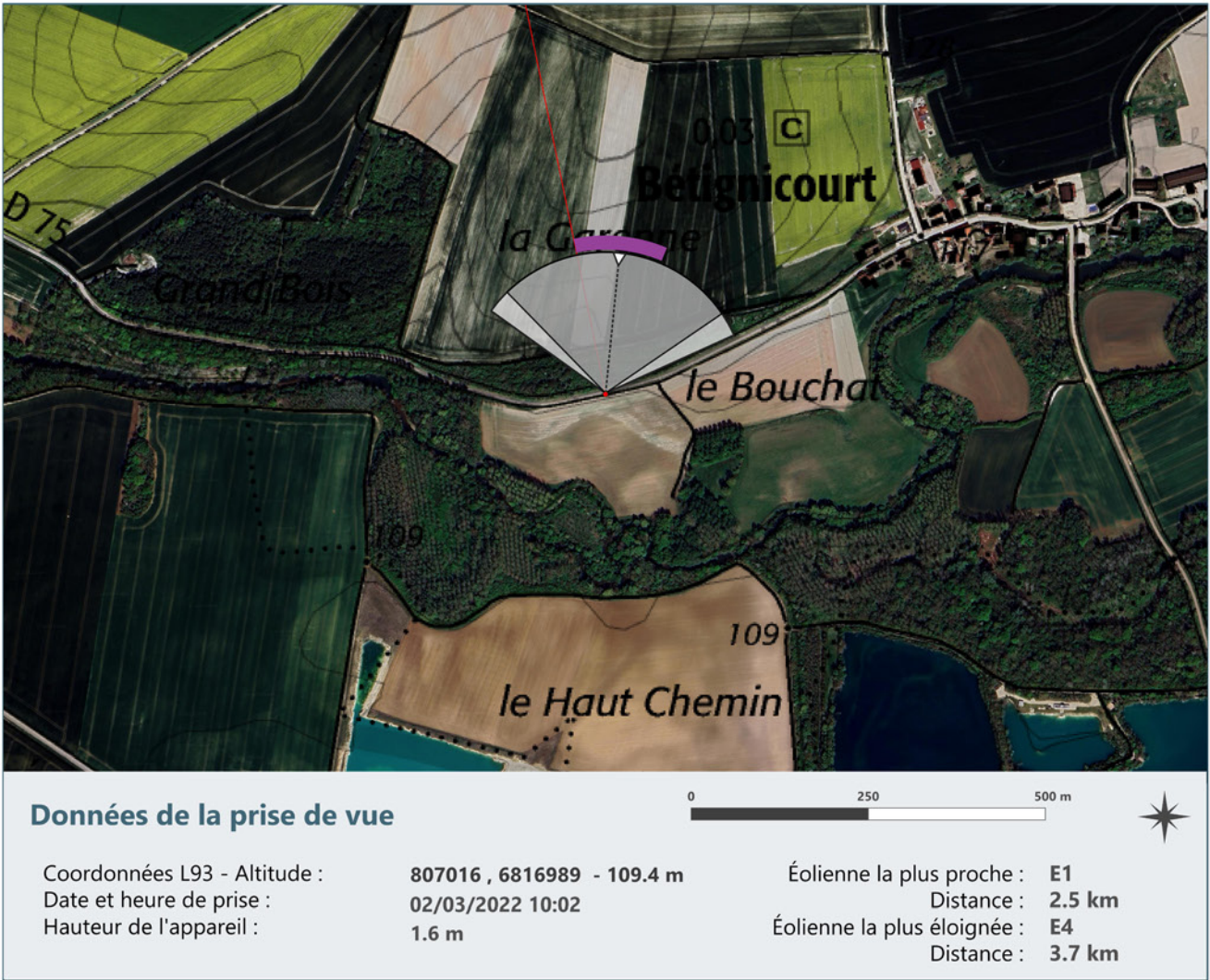
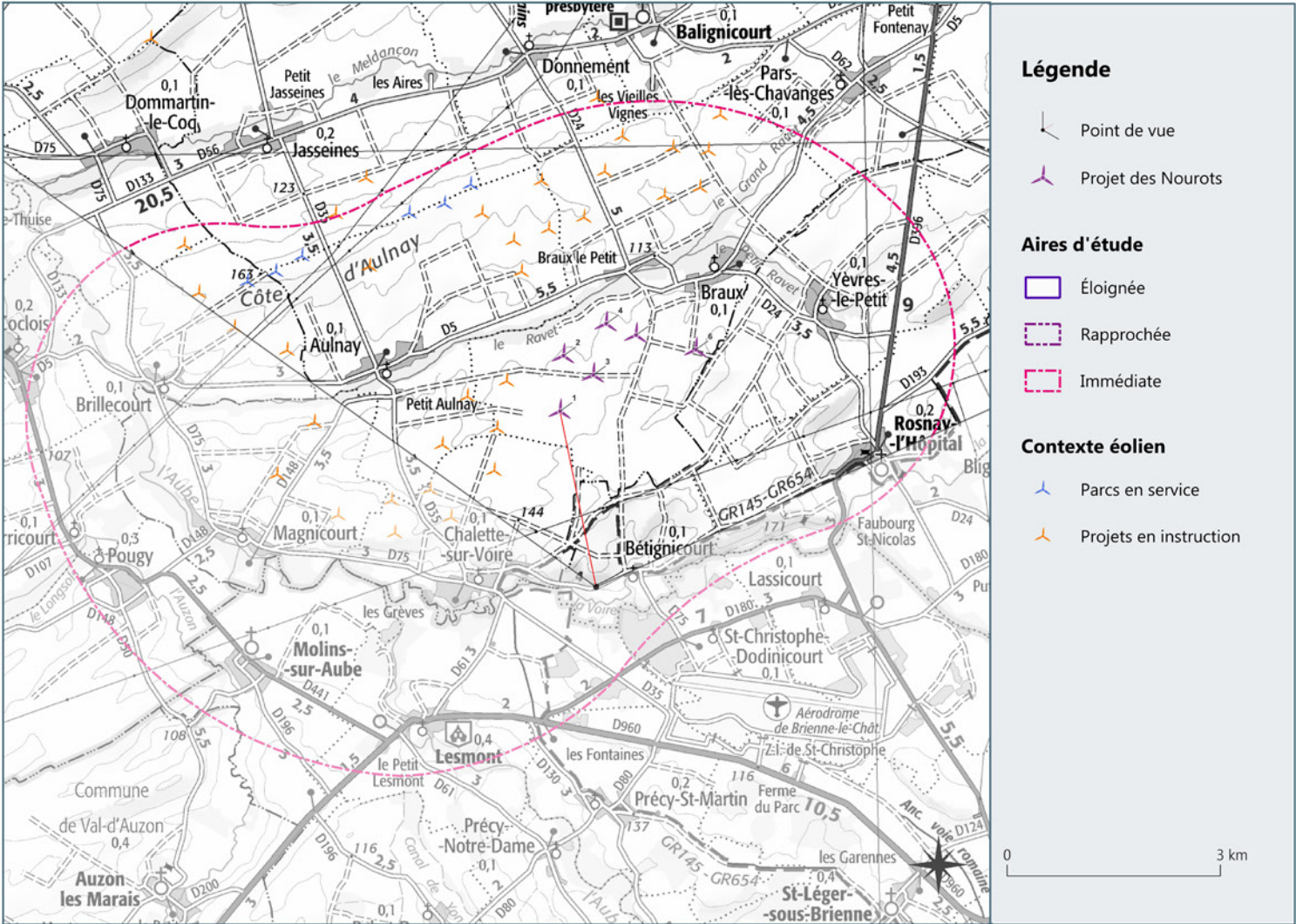
E5

E6



Vue n°26 – Betignicourt – depuis la D75 et la vallée de la Voire

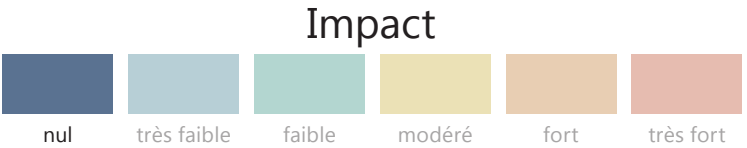
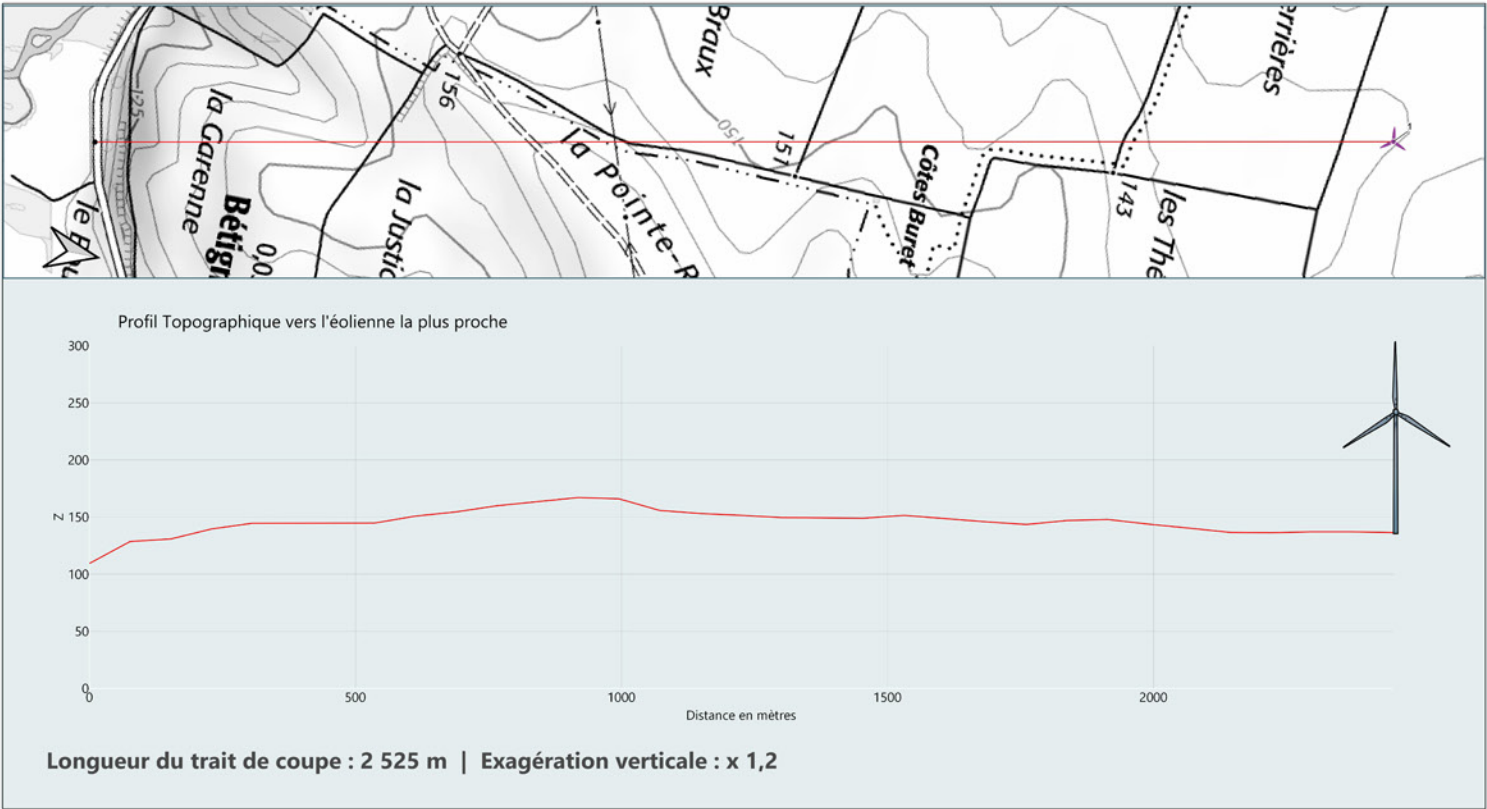
310



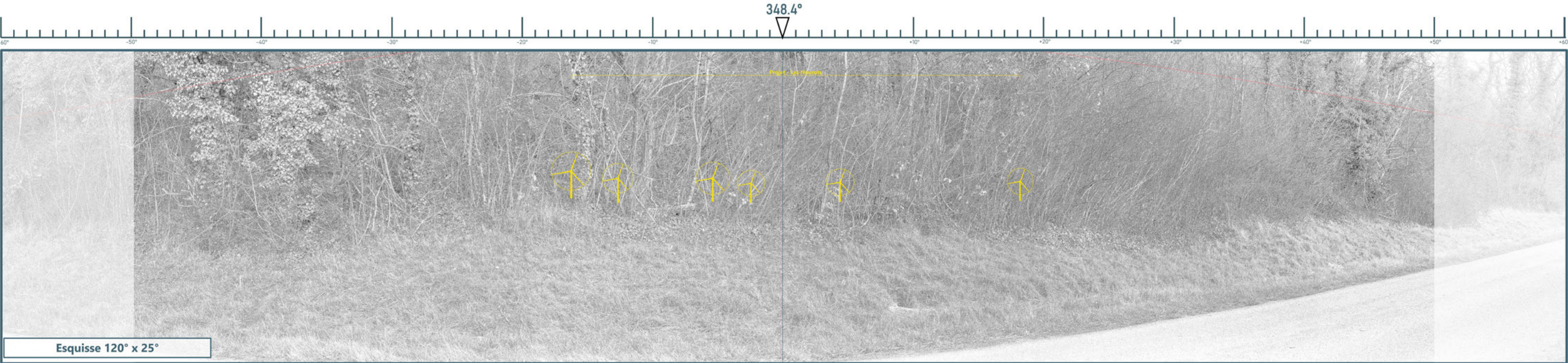
Commentaires paysagers

Le point de vue se situe au sud-est du futur projet dans l'aire d'étude immédiate. La vue depuis la route D75 est fermée à droite par l'épais masque visuel que constitue le Grand Bois.

Les éoliennes du futur projet s'implantent à l'arrière du front arboré. La masse végétale participe à voiler totalement la vue sur le parc éolien des Nourts. Ainsi, l'impact est nul.



Betignicourt – depuis la D75 et la vallée de la Voire – Vue n°26





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E5

E6

